

**L'exportation des légumes et des fruits – La fabrication de la quincaillerie en aluminium – Monographie sur les spécialités pharmaceutiques – Le congrès postal universel de 1947.**

**LA REVUE D'ÉGYPTE**

XXIème ANNEE, No. 764  
SAMEDI 5 AVRIL 1947

**ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

**S O M M A I R E**

	Pages
LE DISCOURS DU PRESIDENT DE LA BANQUE MISR: par Charles Arcache...	3
ACTUALITE LOCALE .....	4
L'EXPORTATION DES LEGUMES ET DES FRUITS .....	6
MONOGRAPHIE SUR LES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES .....	7
LA FABRICATION DE LA QUINCAILLERIE EN ALUMINIUM .....	8
LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA HOLLANDE ET L'EGYPTE ...	9
BANQUE DE COMMERCE: Bilan .....	10
LA LIGNE DAMAS-MEDINE DE NOUVEAU A L'ORDRE DU JOUR .....	11
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT .....	12
LA PAGE ITALIENNE .....	13
LE CONGRES POSTAL UNIVERSEL DE 1947 .....	14
LES MARCHES INTERNATIONAUX .....	18
LES ASSEMBLEES GENERALES .....	19
THE ORIENT LINEN INDUSTRY: Rapport et Bilan .....	20
MOUVEMENT MARITIME .....	21
LA FLUVIALE D'EGYPTE, S.A.E.: Rapport et Bilan .....	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE .....	23
LA BOURSE DES VALEURS .....	24
LES BOURSES ETRANGERES .....	26
LES MARCHES DE GROS .....	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.  
Nouvelles sociétés



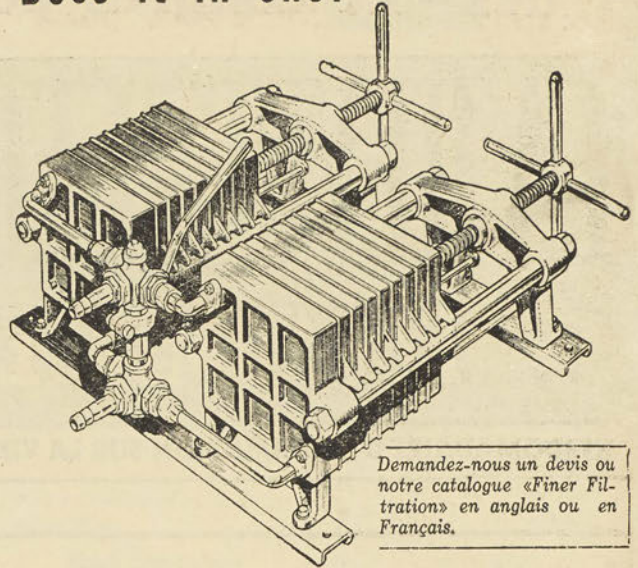
*Assurances*  
*sur la vie*

# L'UNION-VIE

LE CAIRE: 7, Rue Fouad 1er  
ALEXANDRIE: 2. Rue Debbané

## FILTRATION CONTINUE

Does it in one!



Demandez-nous un devis ou notre catalogue «Finer Filtration» en anglais ou en Français.

Ce double filtre-press est conçu en vue de permettre la filtration en continue des liquides, sans arrêt grâce à l'emploi alternatif de chaque filtre. Cette manœuvre s'accomplit au moyen d'un robinet de commande à 3 voies. Un filtre-press peut

ainsi être en service pendant que l'autre est en dé-batissage. Pour ce modèle (PA 20C) nous sommes en état de fournir des plaques de filtration (sterimats), allant de la simple clarification à la plus complète stérilisation.

### BRITISH FILTERS LTD.

Agents généraux pour Le Moyen Orient:

#### AGENCE ROELAN

2, Ch. Abdel Kader Hamza pacha, Kasr el Doubara  
Tél. 43158 — Cables "ANTOROE" — LE CAIRE  
Alexandrie: Mr. I. R. Schonwald,  
19, Place Mohamed Aly — Tél. 27260

LIVRAISON IMMEDIATE

# COLORANTS

(Direct - Acid - Basic)

pour Teintureries, Tanneries, etc.,  
Marchandises en Dépôt

Egalement

## PRODUITS CHIMIQUES

Sel d'Aniline, Bichromates, Aluns, etc.  
Carbone Tetrachloride glambe Salt.  
Epsom Salts etc.

Agent dépositaire :

### A. L. GRUNSPAN

12, rue Sarayet El Ezbékiah,  
LE CAIRE.

Tél. 52560. B.P. 1169,  
(R.C.C. 51966)

## ANGLO CONTINENTAL EQUIPMENT COMPANY

London E.C. 4

PIÈCES DE RECHANGE



POUR MOTEURS DIESEL

et autres machines

Agents Exclusifs :

### B. HASSID & Co.

39, Rue Soliman Pacha  
Le Caire



# LE DISCOURS DU PRESIDENT DE LA BANQUE MISR

*Les suggestions formulées par S.E. Hafez Afifi pacha doivent être prises en sérieuse considération par le gouvernement*

**A**PRES le brillant exposé fait la semaine dernière par S.E. Ali el Chamsi pacha, président du Conseil d'administration de la National Bank of Egypt, voici que cette semaine, S.E. Hafez Afifi pacha, président du Conseil d'administration de la Banque Misr, passe, à son tour, en revue, la situation économique et financière de l'Egypte.

Hafez Afifi pacha commence par étudier les conditions mondiales et il estime qu'il faudra à l'Europe beaucoup de temps pour se relever. L'après-guerre n'a pas donné ce que les optimistes en attendaient. L'incertitude internationale pèse, dit-il, de tout son poids sur les efforts déployés par les Nations pour retrouver l'équilibre.

Fatalement, cette incertitude doit s'étendre à l'économie égyptienne. Mais fort heureusement, nos ressources nous permettent de faire face à la situation actuelle.

Hafez Afifi pacha brosse un tableau encourageant de la position cotonnière. Et il aborde un problème épineux: celui de l'exportation.

Certaines industries égyptiennes, comme celles de la filature et du tissage, ont atteint un stade où il leur faut trouver des marchés extérieurs. Le gouvernement se doit de les encourager, s'il veut gagner présentement, pendant qu'il en est encore temps, les marchés voisins. Or, malheureusement, les autorités s'entêtent à empêcher l'exportation, sous prétexte qu'il faut d'abord satisfaire tous les besoins du pays.

Cependant, il serait sage — et Hafez Afifi pacha ne manque pas de le souligner — de profiter de l'occasion qui se présente, même au prix de quelques sacrifices intérieurs, car cette occasion pourrait disparaître à tout jamais.

L'Egypte est un pays qui a besoin de relever son niveau de vie, un pays dont la population augmente sans cesse, un pays menacé par le chômage. Seul un développement harmonieux des industries viables peut nous faire atteindre le but désiré. Pour éviter le chômage, il faut exporter. Même si la situation actuelle est satisfaisante, il faut se faire à l'idée qu'il n'en sera pas toujours ainsi et qu'à l'époque des vaches grasses succède fatalement une époque de vaches maigres. C'est à nous de faire face, d'ores et déjà, à l'époque maigre, par une politique raisonnable et profitable, d'exportations.

Il est à espérer que le gouvernement finira par se rendre à l'évidence. Il n'a pas devant lui l'éternité. Pour récolter ce que l'on sème, il faut aller vite.

Abordant le problème du relèvement social, Hafez Afifi pacha signale que la réserve est insuffisante pour faire face aux besoins de la masse.

A notre sens, il faudrait à l'Egypte au cours des dix prochaines années, environ 150 millions de livres pour améliorer le niveau de vie du peuple. Le fonds de réserve s'élève à la moitié de la somme voulue. Mais malgré cela, les dépenses se font au compte-goutte. On perd trop de temps. Un programme quinquennal prévoyant 26 millions de livres de dépenses a été établi. L'an dernier le budget prévoyait 6 millions de livres de crédits pour combattre l'ignorance, la maladie et le paupérisme, suivant une phrase devenue célèbre. On n'en dépensa pas la moitié.

Malheureusement, il faut dire franchement les choses: les dirigeants pratiquent en matière économique et sociale, une politique à la petite semaine. Les recettes budgétaires sont calculées bien au dessous de leur rendement. Les dépenses sont majorées outre mesure, tout cela, nous dit-on, dans un but de prévoyance et pour éviter des surprises.

Mais les finances d'un Etat ne se gèrent pas comme ceux d'une société anonyme ou d'un magasin de nouveautés. Il faut savoir voir grand, il faut dépenser pour construire des routes, des drains, pour améliorer les terres en friche, pour créer des villes-ouvrières modèles, pour étendre l'eau potable aux villages, pour élever des hôpitaux et des dispensaires, pour créer de l'énergie électrique à bon marché etc. etc.

Ce sont là des projets qui rapportent. L'argent que l'on y place n'est pas perdu, au contraire. En améliorant les conditions de vie de la masse, on lui permet de produire plus et dans des conditions meilleures. Et cela enrichit le pays.

Quand le comprendra-t-on?

Comme S.E. Ali el Chamsi pacha, S.E. Hafez Afifi pacha est pour l'abrogation du droit de transfert en Bourse et pour l'abolition des prix minima. Ces deux mesures pèsent sur la Corbeille. Il faut dire qu'elles ne sont pas seules. Une crise psychologique s'est emparée du pays. Les capitalistes — surtout les capitalistes étrangers — craignant la tendance parlementaire en matière de législation économique, financière et fiscale, liquident et refusent de se lancer dans de nouvelles affaires. Si, présentement le pays peut encore supporter cette crise de confiance, il n'en sera pas toujours ainsi. Et l'on pourrait craindre que la crise de confiance ne devienne, si la situation actuelle devait se prolonger, une crise économique tout court.

Enfin, comme il fallait s'y attendre, le distingué Président de la Banque Misr a abordé le problème des créances sterling. Ce problème est, comme chacun le sait, intimement lié à la vie économique et financière de l'Egypte.

Hafez Afifi pacha précise que ces créances ne sont pas la propriété exclusive du gouvernement. Elles représentent pour la plupart les avoirs des particuliers dans les banques, la couverture de la circulation, les placements bancaires à Londres.

On ne saurait les amputer, dit-il, sans risquer de porter un choc sérieux à l'économie égyptienne.

D'ailleurs, les arguments du gouvernement britannique, ajoute-t-il, ne reposent sur aucun fait matériel sérieux. Cet argent fut dépensé en paiement de marchandises et de services. Il n'y a pas eu d'abus quant aux prix et c'est pourquoi, il serait nécessaire de trouver un terrain d'entente qui sauvegarde les droits de l'Egypte.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de cette question. Nous l'avons déjà abordée à diverses reprises dans ces colonnes.

Nous voulons, cependant, formuler l'espoir que tous les conseils constructifs donnés par le distingué Président de la Banque Misr seront non seulement entendus, mais mis en exécution par le gouvernement pour le plus grand bien de l'Egypte.

Charles ARCACHE.

## EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

**Sacks, Bags, Hessians  
& Sewing Twines**

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076





# Actualité

## ECONOMIE

### LE COTON EGYPTIEN ET LE MARCHÉ BELGE

Nous lisons dans le "Bulletin de la Chambre de Commerce belgo-égyptienne" :  
On sait que le coton égyptien ne trouve pas toujours dans le marché belge le succès auquel, par ses belles qualités, il aurait droit de prétendre.

Les causes de cet état de choses éminemment préjudiciable au bon équilibre des transactions commerciales belgo-égyptiennes ont été maintes fois mises en lumière. Bornons nous à rappeler qu'outre la question du prix assez élevé de la fibre égyptienne, se pose celle de l'outillage spécial que les variétés à fibre longue nécessitent, outillage qui fait défaut dans la plupart des usines belges fabriquant les filés de coton.

Il nous revient qu'un élargissement des achats de coton égyptien par la Belgique pourrait résulter d'un projet actuellement en voie d'exécution sous le patronage du Ministère des Affaires Economiques et de l'Office de Récupération Economique (O.R.E.), et en vertu duquel les fabricants belges pourraient faire filer à façon des filés fins en Allemagne.

D'ores et déjà, les autorités américaines se sont déclarées d'accord à permettre le filage à façon en fins numéros dans la zone américaine d'occupation.

Une quantité de 700 tonnes de coton brut serait travaillée de cette façon dont 20 T. pour la câblerie, 225 T. pour les fabricants de fil à coudre, 125 T. pour les producteurs de bas de rayonne et 330 T. pour les tisseurs consommateurs de fils de coton (à noter que les tissages de coton consommant annuellement au minimum 600 T. de filés en n° 50 et plus fins).

La façon du filage serait payée en coton de même qualité que celle qui servira au filage.

XXI<sup>e</sup> foire internationale  
de Bruxelles.

du 26 Avril au 17 Mai 1947  
au Palais du Centenaire.

"La CHAMBRE DE COMMERCE BELGO-EGYPTIENNE à Alexandrie (18, Rue Talaat Harb Pacha) et au Caire (45, Rue Kasr el Nil) serait heureuse de fournir aux exposants et visiteurs égyptiens de cette Foire, tous renseignements susceptibles de les intéresser."

### LE COTON

Les exportateurs de coton se sont réunis pour étudier la question de la vente du coton à la Tchécoslovaquie et du système de paiement. Ils se sont mis d'accord pour le système de paiement et ont partagé les stocks à exporter entre les com-

merçants qui ont accepté la proposition du gouvernement tchécoslovaque. M. Salvago, président de l'Union des Exportateurs s'est mis ensuite en contact avec le ministère des Finances pour le mettre au courant des résultats de la discussion.

### LES PROBLEMES DE L'APPROVISIONNEMENT

Le comité supérieur de l'Approvisionnement s'est réuni sous la présidence de S.E. Mamdouh Riaz bey, ministre du Commerce et de l'Industrie. Le comité a pris plusieurs décisions parmi lesquelles :

— L'exportation de 140,000 paires d'espadrilles.

— L'exportation de 6.000 tonnes de pommes de terre de la récolte estivale.

— La majoration du prix d'une tonne de solar ou de pétrole noir de 37 piastres.

### LA DISTRIBUTION DES TISSUS POPULAIRES

Ainsi que nous l'avons annoncé, par décision du Conseil des ministres les tissus confectionnés par les métiers à main ne sont plus réquisitionnés. A cette occasion le ministère du Commerce et de l'Industrie communique que les distributions de 1947 constituées par des tissus confectionnés par des métiers mécaniques. La part du consommateur a été réduite comme on le sait de 7 mètres et demi à 6 mètres qui seront distribués en trois fois au lieu de quatre, à raison de deux mètres par distribution.

Par ailleurs, le ministère du Commerce s'est mis d'accord avec les grandes sociétés de tissage pour la réduction du prix des tissus nontarifés à raison de 35 m/ms par mètre.

### La Revue Economique et Industrielle de Macédoine-Thrace

Nous avons reçu le dernier numéro de la Revue Economique et Industrielle de Macédoine — Thrace (Grèce), dont le Directeur-Propriétaire, Mr. Georges C. Zahopoulo, se trouve au Caire depuis quelques jours.

Tant par sa présentation extérieure et intérieure, le soin de l'impression et son contenu intéressant qui dépasse le cadre des deux provinces ci-haut citées, cette revue occupe une place de choix parmi des publications de ce genre en Grèce, et devrait être lue par tous ceux qui s'intéressent aux affaires de ce pays voisin qui a toujours occupé une place prépondérante dans nos relations commerciales.

Dans le numéro sous revue, nous avons relevé, entre autres, les articles suivants :

"Il faut de nouvelles directives" par Mr. Cassimatis, ancien Ministre des Finances.

"Génération privilégiée" par "IDEM", un correspondant de Prague.

"Pourquoi nous n'avons pas pu nous relever financièrement" par Mr. Cr. E. Dilavéri, député.

"La Banque Misr — une grande entreprise égyptienne", "Une entrevue avec le sénateur américain Stassen", "Appliquez une politique de collaboration avec l'Hellénisme de l'étranger", par Mr. C. Cosmopoulo, homme politique d'Arcadie, "Nouvelles d'Egypte", etc., etc.

Nous avons aussi relevé dans les commentaires, une note de remerciements à S.E. Mohamed El Said bey — Ministre de l'Egypte en Grèce — pour son aide et l'intérêt qu'il apporte au développement des relations commerciales entre l'Egypte et la Grèce, et une autre, enfin, concernant la mission de cette revue commerciale en Egypte.

En effet le but de la visite de Mr. Zahopoulo en Egypte est de prendre contact avec les milieux commerciaux d'ici en vue d'aider à l'aplanissement des difficultés existant dans le développement des relations commerciales entre les deux pays. A cet effet, Mr. Zahopoulo se propose de faire imprimer et éditer ici, un numéro spécial de sa revue consacré à l'Egypte, et nous ne doutons pas que vu son but et le grand bénéfice qu'en tireront les cercles commerciaux des deux pays, il trouvera tout l'appui dont il aura besoin.

La Revue Economique et Industrielle de Macédoine-Thrace se trouve déjà en circulation en Egypte, France, Belgique et Amérique, elle contient des articles envoyés par ses correspondants dans ces pays.

E.S.D.

Nous comptons pouvoir donner in extenso, la semaine prochaine, le texte de la conférence de notre excellent ami, S.E. Sany Lackany Bey.

### La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION  
ET ADMINISTRATION :

SOCIETE ORIENTALE  
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice  
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois
Egypte :	P.T. 150	P.T. 80
Etranger :	£ 2	£ 1,20

PUBLICITE  
ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000  
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366  
Alexandrie

Rédacteur en Chef :  
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :  
Me. Ch. ATALLA



# locale

## ET FINANCES

### LA VIANDE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie prie encore une fois le public de coopérer avec les autorités compétentes pour veiller à l'application des termes de la tarification en n'achetant la viande, qu'aux prix radio-diffusés chaque jour. Les consommateurs consommateurs sont par ailleurs priés d'adresser une note au ministère chaque fois qu'une infraction est commise par les bouchers.

### LA RATION DU THE

Par décision officielle les stocks de thé consacrés à la distribution selon le système des cartes de rationnement ont été doublés à partir du mois d'avril. On croit savoir que le thé ne sera plus rationné à partir de juin.

### LES TISSUS NON-RATIONNES

Le ministère du Commerce et de l'Industrie communique qu'il s'est mis d'accord avec les grandes sociétés de filature et de tissage pour la réduction des prix des tissus non-rationnés à raison de 35 mms. par mètre.

### GRANDS MAGASINS CICUREL

#### AVIS DE CONVOCATION Assemblée Générale Extraordinaire

Messieurs les Actionnaires des Grands Magasins Cicurel S.A.E. sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la Société, 3, rue Fouad 1er, au Caire, le mercredi 16 avril 1947, à midi.

#### ORDRE DU JOUR

Participation (des Grands Magasins Cicurel S.A.E.) à la constitution d'une Société filiale pour l'exploitation d'une affaire rentrant dans l'objet de notre Société.

Pour prendre part à l'Assemblée tout Actionnaire doit posséder au moins 10 actions ordinaires ou 30 actions privilégiées (Article 43 des Statuts).

Les Actionnaires doivent justifier du dépôt de leurs actions, soit au siège de la Société, soit dans une des principales Banques du Caire ou d'Alexandrie, trois jours francs au moins avant la date de l'Assemblée.

Le Caire, le 24 mars, 1947.

LE CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

### LES CHAMBRES INDUSTRIELLES

La Commission sénatoriale du Commerce et de l'Industrie vient de dresser son rapport sur le projet de loi relatif aux Chambres Industrielles.

Ce projet de loi prévoit qu'une Chambre industrielle ne pourra se constituer que si elle est composée des 60 % des institutions industrielles qu'elle représenterait et à la condition que ces institutions groupent au moins les 60 % des ouvriers travaillant dans l'industrie représentée.

Par ailleurs le Conseil d'administration de ces Chambres industrielles sera composé de sept

à quinze membres, dont les trois cinquièmes devront être Egyptiens. Les décisions de ce conseil ne seront valables que si cinq membres au moins sont présents aux délibérations.

En outre toute institution industrielle devra au cours de la première semaine de janvier de chaque année, donner au ministère du Commerce et de l'Industrie, une déclaration comportant son genre d'industrie, l'adresse de ses fabriques, et le nombre de ses ouvriers durant l'année écoulée.

La loi prévoit enfin des sanctions pour tous contravenants à la loi et, aux arrêtés qui seront pris par le ministère du Commerce et de l'Industrie en exécution de cette loi.

### LE BUDGET DE L'ETAT

Le ministre des Finances rédige actuellement une note au sujet de la modification du budget de l'Etat. Les modifications seront soumises d'abord au Conseil des ministres au cours d'une prochaine réunion pour la mise au point d'un projet de loi en ce sens.

### LES TARIFS FERROVIAIRES

L'Administration des chemins de fer a mis au point une note tendant à une réduction de 10 0/0 des prix des billets de par-cours, sur toutes les lignes des chemins de fer de l'Etat. La réduction portera sur toutes les classes.

### MARCHANDISES ANGLAISES ARRIVEES A ALEXANDRIE

Dans le courant du mois de Mars, les marchandises anglaises suivantes sont arrivées au port d'Alexandrie.

58 tonnes Teirathyl de plomb.  
479 tonnes Harengs Sours.  
741 tonnes Pommes de terre.  
156 tonnes Verres.  
115 tonnes Pneus.  
394 tonnes Produits chimiques et pharmaceutiques.  
342 tonnes Engins.  
124 tonnes Tubes en acier.  
28 tonnes Radios.  
125 tonnes Cotonnades et Lainages.  
2278 tonnes Marchandises Diverses.  
144 tonnes Cigarettes.  
163 tonnes Huiles Minérales et Lubrifiantes.  
68 tonnes Tuyaux en grés.  
632 tonnes Machines.  
122 tonnes Tracteurs.  
175 tonnes Peinture.  
265 tonnes Sulfate de cuivre.  
1189 tonnes Fer.  
1031 tonnes Machine Textiles.  
680 tonnes Acier.  
190 tonnes Articles Sanitaires.  
88 tonnes Câbles et Batteries.  
50 tonnes Plomb.  
26 tonnes Chocolat.  
30 tonnes Cordage en sisal.  
116 tonnes Papier et papier d'impression.  
117 tonnes Sulfate d'allumine.  
27 tonnes Presses hydrauliques.  
260 tonnes Matériel E.S.R.  
115 tonnes Savon.  
181 tonnes Matériel et Accessoires.  
226 tonnes Briques.  
70 caisses Café.  
50 caisses Vermouth.  
280 caisses Bière.  
170 caisses Gin.  
70 caisses Cacao.  
3542 caisses Whisky.  
400 caisses Autos.

"L'Etablissement IDEAL"

**C. ANGELOGLOU & Co.**

15, rue Galal Imm. Setton, Tél 42532-46915

PEUVENT VOUS FOURNIR :

TOUTES ETIQUETTES SIMPLES OU DE LUXE

sur papiers doré, argenté, chromo, cuir,  
simple, en 2-3 couleurs

TOUTES COULEURS DE PAPIERS GOMMES

marque "IDEAL"

en rouleaux toutes dimensions imprimés

ou simples

Prime : Pour tout achat de 100 bobines

de 250 m. GRATIS :

Une machine EXPRESS pour leur emploi.



# L'exportation des légumes et des fruits

**L**E Conseil des Ministres vient d'approuver une note présentée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie relative à l'organisation de la culture et du commerce des légumes et des fruits en Egypte en vue de leur exportation. Nous en publions les extraits qui suivent:

"Les capitalistes et les économistes d'Egypte sont unanimes à considérer qu'il n'est pas de l'intérêt du pays que son économie repose sur l'exportation d'un seul produit agricole : le coton. Bien au contraire l'économie nationale s'expose ainsi à de nombreux dangers, comme l'ont souvent prouvé les expériences passées. Il est heureux de constater que d'autres cultures importantes, ayant un cours avantageux au marché, sont exportées en quantités continuellement croissantes vers l'étranger et deviennent une importante source de bénéfices, leur balance commerciale étant particulièrement favorable. On pourrait en citer à titre d'exemple les oignons, le riz, les œufs, ainsi que d'autres produits d'importance secondaire, dont l'exportation a été organisée d'une manière satisfaisante.

"De plus il existe d'autres produits agricoles qui ne tarderont pas à occuper une place essentielle dans notre commerce d'exportation. Ces produits sont les légumes et les fruits de toutes les variétés, et pour lesquels l'Egypte jouit de nombreux avantages, dont la fertilité du sol, la brièveté de l'hiver, les printemps précoces, les longs étés et les courtes journées d'hiver, qui constituent un marché naturel pour l'écoulement de nos légumes et fruits.

"Le Ministère de l'Agriculture a déployé de nombreux efforts afin d'améliorer les variétés des légumes et des fruits et d'en exporter les meilleures qualités qui permettaient de conquérir les marchés étrangers. De même, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère des Affaires Etrangères ont étroitement collaboré en vue de faciliter l'exportation de ces produits vers l'étranger. Les résultats obtenus nous faisaient prévoir une rapide et heureuse évolution que la déclaration de guerre a malheureusement arrêtée avant qu'elle n'ait pu atteindre le but envisagé.

"Il est temps que le gouvernement revienne à sa politique d'encouragement et favorise l'exportation des légumes, des fruits et des fleurs d'une manière qui corresponde aux exigences du marché étranger et aux nouvelles méthodes de réfrigération, de déshydratation et de conservation. Afin de pouvoir concurrencer les autres pays qui fournissent des légumes et des fruits à la Grande-Bretagne et aux autres marchés européens, tels que les îles Canaries qui se spécialisent dans l'exportation des tomates, bananes et autres variétés de fruits, ou tels que la Hollande qui se spécialise dans l'exportation des fleurs; afin aussi que l'Egypte puisse concurrencer ces pays, il faut qu'elle profite des nouveaux progrès et produise les meilleures qualités des produits demandés par les marchés étrangers, qu'elle organise le système de mise en conserve et le transport des produits vers l'étranger et qu'elle assure un rendement régulier sur lequel pourrait se baser les écoulements aux pays consommateurs. Il faut par conséquent lier les trois éléments suivants l'un à l'autre:

- (1) agriculture, production et unification de la qualité
- (2) conservation et transport
- (3) distribution et écoulement,

car il a été prouvé que souvent ces produits n'étaient pas expédiés au moment opportun et par suite n'étaient pas facilement écoulés. De plus plusieurs produits ne répondaient pas aux besoins des pays vers lesquels ils étaient exportés, enfin le manque d'organisation du transport retardait bien souvent l'expédition des conserves, qui arrivaient à destination détériorées.

"Le problème de l'exportation des légumes et des fruits égyptiens vers l'étranger se pose actuellement dans des conditions meilleures que celles d'avant-guerre. C'est pourquoi il est de notre devoir de profiter de ces occasions favorables avant que d'autres pays ne nous précèdent et accaparent les marchés des légumes et des fruits pour lesquels l'Egypte est naturellement avantagée. Aussi, proposons-nous, que les deux Ministères, de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie, suivent la politique qui se résume ainsi:

1. — du point de vue agricole, que les recherches soient accompagnées de l'unification des qualités et que l'on ne craigne pas de dépenser les sommes nécessaires pour les expériences scientifiques relatives à la production des variétés de légumes ou de fruits pour lesquels l'Egypte est favorisée et qui répondent aux besoins des marchés étrangers.

2. — du point de vue de l'organisation commerciale et de la production, il faudrait former des unions ou constituer des sociétés de producteurs de légumes et de fruits en vue de leur exportation, afin de faciliter à ceux qui y adhèrent les relations avec les personnes qui entreprennent des recherches scientifiques et avec les conseillers techniques du ministère de l'Agriculture, et que ce soit un organisme qui suive les directives du Ministère;

3. — il faut, de plus, développer les moyens et de conservation et de transport qui conviennent à la nature de ce genre de produits;

4. — il faut enfin organiser l'écoulement des produits à l'étranger. Un comité ou un établissement doit être constitué dans les différents pays importateurs afin de recevoir les représentants de l'Union ou de la Société, de se mettre en relation avec les différentes autorités locales et d'assurer la distribution des produits au moment opportun, suivant la demande des consommateurs.

"Tel est le programme d'une politique d'exportation des légumes et des fruits, qui nous montre les points essentiels d'une manière générale. Quant aux détails ils viendront avec la pratique.

## ALSAY WILLSON & Co.

*Haret Zogueb 5*

Tél. 54389

**Machines et accessoires pour  
l'industrie textile, courroies, etc.  
en stock et sur commande**

## NATIONAL BANK OF EGYPT

AVIS

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la National Bank of Egypt, réunie le 26 mars 1947, au Siège Social au Caire, a approuvé les comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 1946 et a décidé la distribution d'un dividende de dix-sept pour cent, soit trente quatre shillings par action. Une répartition de quatre pour cent (8/-), sous déduction des impôts, a déjà été faite le 1er septembre 1946. Le solde de treize pour cent (£1.6.0d) est payable, sous déduction des impôts, à partir du 27 mars 1947, contre remise du coupon No. 81:

en EGYPTE: au Siège de la National Bank of Egypt,  
au Caire et à sa Succursale d'Alexandrie;

à LONDRES: aux guichets de la National Bank of Egypt,  
6 & 7, King William Street, E.C.4.

Le Caire, le 27 mars 1947.



# MONOGRAPHIE

## SUR LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

**B** IEN que l'Egypte compte au dernier recensement quelque 18 millions d'âmes, les spécialités pharmaceutiques ne s'adressent qu'à une clientèle ne dépassant pas plus de deux millions et demi d'individus, pour la plupart répartis dans les deux capitales et dans les grands centres; la population rurale, la plus nombreuse, ignorant presque totalement ces produits. Ce fait exact avant guerre, l'est encore à ce jour. Peu à peu, et grâce aux prospections d'in-fatigables agents, cette proportion du "milieu refractaire" diminuera certainement; mais elle demeurera très forte pendant de longues décades à venir.

### PERIODE D'AVANT GUERRE.

DÈS 1924 à 1926 la moyenne des importations annuelles totales était de L.E. 350.000. Elle augmenta ensuite jusqu'à l'ouverture des hostilités, pour atteindre environ un demi million de livres. Dans ces chiffres, la France entraînait à peu près pour un tiers.

Avant guerre, le commerce des spécialités pharmaceutiques jouissait d'une liberté quasi absolue. Les règlements qui le régissaient ne gênaient en aucune manière les représentants des laboratoires. Il se faisait même une importation détournée: certains droguistes achetaient directement en France pour revendre sur place à l'insu de l'agent accrédité. En outre, le trafic des échantillons, fournis gratuitement par les producteurs, était prospère.

Jusqu'en 1937 le corps médical donnait tout son appui aux spécialités pharmaceutiques étant donné que la plupart des médecins sortaient de Facultés européennes (françaises, anglaises et allemandes). Il leur était plus facile de prescrire des spécialités déterminées plutôt que de rédiger des ordonnances compliquées. Ils accordaient toute leur confiance aux produits d'outre-mer. Ces praticiens étaient d'ailleurs constamment visités par des prospecteurs médicaux qui entretenaient d'étroites relations avec eux et leur fournissaient en abondance littérature, échantillons, attestations, etc.

Dès 1938, la Faculté de Médecine du Caire ayant délivré des diplômes de docteurs médecins à un certain nombre d'étudiants et le sentiment nationaliste s'étant développé intensément, le Gouvernement égyptien songea dès lors à réagir pour venir en aide aux pharmaciens du pays qui se plaignaient du trop grand nombre des spécialités au détriment des préparations sur ordonnances et également pour tenter de développer l'industrie locale des produits pharmaceutiques.

Ce fut là le but du Congrès de l'Union Royale des Sociétés Médicales qui se tint au Caire en Avril 1938. Plusieurs médecins demandèrent que l'on trouvât un moyen pour limiter ou même pour supprimer les importations de spécialités pharmaceutiques. Considérant qu'il y allait de l'intérêt national, les dirigeants de l'Hygiène Publique prirent un certain nombre de mesures parmi lesquelles la plus importante fut la majoration des tarifs douaniers sur les spécialités pharmaceutiques.

Jusqu'alors, ces tarifs étaient de 10 % ad valorem, plus certaines taxes peu élevées. Ils étaient calculés sur la valeur CIF. Désormais, ils devaient être calculés sur le prix de vente au détail pratiqué en Egypte. De la sorte, l'augmentation était considérable et le Gouvernement égyptien s'assurait ainsi des profits matériels et moraux :

a) Les droits étaient perçus aussi bien sur les frais généraux du représentant que sur son bénéfice commercial et celui du revendeur. De même, les échantillons étaient frappés de droits de douane : d'où gain appréciable pour le trésor;

b) Les prix de vente au détail subissant ipso facto une majoration sensible, les médecins devaient être amenés progressivement à prescrire des ordonnances au lieu de spécialités souvent trop onéreuses pour leur clientèle;

c) Les échantillons frappés de droits de douane seraient importés, conséquemment, en moins grande quantité: la prospection médicale diminuait ainsi d'efficacité;

d) Ce nouveau système de perception amena les autorités à instituer un comité gouvernemental de tarification dont la mission officielle était d'enrayer la hausse des produits et de diminuer la marge de bénéfices des agents. Ainsi, pensait-on les agents finiraient par freiner leurs activités en raison d'un bénéfice insuffisant.

Mis en vigueur dès le début de 1939 ce système de perception douanier causa une diminution immédiate des importations: L.E. 351.548 en 1939, contre L.E. 514.828 en 1938.

Les Conseillers et Attachés Commerciaux des différentes puissances présentèrent leurs objections aux Autorités gouvernementales égyptiennes et la taxe fut réduite en ce sens que les spécialités ne furent plus taxées sur le prix de vente au public, mais sur les 60 % de ce dernier.

En 1940, cependant, cette disposition fut annulée pour la durée de la guerre. Le Gouvernement se rendant compte qu'il ne pouvait exposer le pays durant cette période troublée soit à voir les prix hausser d'une manière disproportionnée, soit à laisser le public manquer de bon nombre de spécialités essentielles.

Toujours à la faveur de la guerre, le Gouvernement remania l'ancienne législation et promulga, le 11 février 1941, une loi sur le commerce dit "des substances vénéneuses".

Un article de cette loi stipulait que tout représentant, pour avoir le droit d'entreposer des produits et spécialités pharmaceutiques, devait faire gérer son dépôt par un pharmacien ou un aide pharmacien.

Or, il y avait pénurie de pharmaciens en Egypte et impossibilité d'en faire venir de l'étranger. Bon nombre d'agents, qui ne détenaient plus qu'un stock très réduit provenant des importations d'avant guerre, durent cesser d'exercer et demandèrent au Ministère de l'Hygiène Publique de sceller leurs dépôts.

Plus tard, en 1942, le système des permis d'importation permettait au Gouvernement d'accorder ou de refuser, à son gré, les licences d'importation sollicitées par les agents.

### PERIODE DE GUERRE

**I** L est certain que la difficulté d'importer, les mesures prises et les besoins du pays causèrent le développement de l'industrie des spécialités pharmaceutiques en Egypte: plusieurs laboratoires furent alors créés. On en compta, jusqu'en 1945, environ une quarantaine. Citons les plus importants d'entre eux:

— les laboratoires ALPHA qui produisent toute une gamme de spécialités, telles que antiasthmatique, bromosyrup, calcium-gluconate, chlorosedyne, euphédrine, iodoplastine, lithinés, paludine, rhino-baume, supercalcine, toluphédrine, endophylène, etc., etc., tant en poudres, qu'en tablettes et en onguents, ainsi que des produits de pharmacopée tels que adrénaline, menthoformol, sulfathiazol, sulfonamide, etc.

— les laboratoires ISIS qui fournissent des solutions d'adrénaline, des granulés tels la bilixine; des sirops: Hépatonic, Desesarts, des ovules (hymenol) et des produits pour injections tels que la setropine, le chlorofortan, etc.

— les laboratoires MEMPHIS spécialisés dans les produits suivants: adrenobis, antispasmod, asthmolase, calcivite, colacéline, dyscol, nikrovit et nikrocalcine, etc.

— les laboratoires ECADIL qui fabriquent des produits en ampoules tels que la trypaflave, le terpicadil, la procadrine, l'hémocadil, l'iodocadil, le camphocadil ainsi que différentes spécialités et comprimés en tablettes et en liquides.

Citons encore les Etablissements Odent, le laboratoire Anderson, le laboratoire Delta, le laboratoire Gannagé, les Middle East Laboratories Corporation, la Société Anonyme des Drogues d'Egypte et la Société Misr pour l'industrie pharmaceutique.

Nous verrons plus loin les perspectives de cette industrie. Egalement à la faveur de la guerre l'industrie palestinienne se développa considérablement.

Elle disposait de techniciens venus pour la plupart d'Allemagne, qui réussirent à fabriquer des produits de premier ordre, lesquels s'imposèrent sur le marché égyptien. Les prix, cependant, en étaient élevés. Depuis les nouvelles mesures prises par la ligue panarabe, les produits palestiniens sont boycottés et les importations sont réduites à néant.

Les principaux pays qui importèrent pendant la guerre furent :

Les **Etats-Unis**, surtout pendant les deux premières années des hostilités. Leurs importations subirent un ralentissement sensible lors de l'introduction des licences d'importation.

La **Suisse** dont la réputation des produits était irréprochable. La **Grande-Bretagne**, celle-ci dut ralentir cependant ses exportations sur l'Egypte des 1943. Depuis la cessation des hostilités, l'Angleterre accroît chaque mois son chiffre de spécialités pharmaceutiques vendues en Egypte.

Autres pays, la Palestine mentionnée ci-haut, l'Australie et le Canada. Ces deux derniers pays ne purent effectuer que quelques envois sporadiques.

A signaler pendant la guerre, la création d'un système d'importation contrôlé dénommé le "Bulk Indent System" par lequel chaque agent recevait un quota d'importation selon le pays qu'il représentait. Ces quotas étaient fixés à 25 % du montant moyen des importations d'avant guerre provenant des pays occupés par l'ennemi; par contre les agents de fabriques anglo-américaines, alliées et neutres avaient droit aux 100 % de leurs importations.



Il se créa, en outre, un "Pharmaceutical Agents Group" qui devait compenser les pertes des Agents lésés du fait du "Bulk Indent System", par le surplus du bénéfice des autres. En effet le 25 % accordé aux premiers n'était que "littérature", car rien ne pouvait être importé des pays occupés. Le 100 % accordé aux Agents des pays alliés et neutres englobait tout, voire au-delà.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce "P.A.G." qui donna lieu à certaines doléances, car — par la force des choses, peut-être — tout le monde, et notamment les représentants de produits français, n'en tirait pas les mêmes avantages.

Désormais, ce système a cessé d'exister, l'importation des produits pharmaceutiques ne fait plus l'objet d'une demande de licence préalable.

On doit également relater que, dans l'impossibilité de faire venir des produits de France certains agents créèrent eux-mêmes des laboratoires sur place dans le but de fabriquer des spécialités dont les formules étaient plus ou moins copiées sur celles des produits les plus répandus.

Il ne nous appartient pas de préciser si un pareil procédé était favorable ou défavorable aux fabriques d'origine. Certains agents ont prétendu qu'il valait mieux fournir "quelque chose d'approchant" plutôt que de ne rien fournir du tout. Nous croyons cependant que, dans certains cas, les fabricants européens en subirent un préjudice: la prospection étant faite par les mêmes personnes qu'avant guerre, les produits étant présentés sous une forme analogue, souvent copiée, les appellations étant purement et simplement changées, mais similaires en consonance, aux produits imités.

Rappelons que, pour l'importation des produits pharmaceutiques en Egypte, les formalités sont les mêmes qu'avant guerre, à savoir:

Il est exigé, tant des Autorités douanières que du Ministère de l'Hygiène:

- a) Un certificat d'origine légalisé par le Consulat d'Egypte;
- b) Onze copies du certificat ci-dessus.
- c) On devra ajouter un catalogue détaillé de toutes les fabrications du laboratoire expéditeur. Celui-ci — fourni une fois pour toutes. — devra également porter le visa des Autorités Egyptiennes à Paris.
- d) Les expéditions ne devront être faites qu'après l'obtention de l'autorisation relative aux produits à exporter.

La licence d'importation préalable n'est plus exigée depuis novembre 1946. Il n'y a plus ni contingentement, ni prohibition.

Nous ne précisons pas ici-même la réglementation des prix. Ceux-ci concernent plus spécialement les Agents dépositaires qui sont au courant des mesures édictées par les lois et décrets successifs. Une majoration de 80 % du prix de revient leur est tolérée sur les spécialités, et de 40 % sur les produits à usage pharmaceutique. Les prix de vente au détail des spécialités sont indiqués sur les emballages. Sur ces prix, les pharmaciens ont 20 % d'escompte (ce qui constitue leur bénéfice); les droguistes ont 20 % plus 10 %.

Quant aux droits de douane calculés "ad valorem" sur la valeur CAF, contentons-nous d'indiquer qu'avec tous les frais accessoires (droits de quai, droit additionnel, de pavage, etc.), ils n'excèdent jamais le 22 %.

#### PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE

##### DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES EN EGYPTE

ELLES sont hardues à déterminer. Un point est à retenir qui fixera les horizons, tout au moins sous un certain angle: plusieurs laboratoires ont déjà fermé leurs portes et plusieurs autres, ne battant plus que d'une aile, sont sur le point de le faire.

Il est indéniable que dans la majorité des cas, un docteur, fût-il Egyptien, n'hésitera pas à prescrire une spécialité Poulenc, ou Lumière, par exemple, plutôt que celle analogue, mais limitée de récente date, d'un laboratoire égyptien. Ces vieux laboratoires d'Europe ont fait leurs preuves. Ceux d'Egypte sont en train de les faire — là est toute la différence.

Sans vouloir, loin s'en faut, diminuer la valeur de certaines fabrications pharmaceutiques locales dont plusieurs se sont avérées de toute première qualité, nous ne pouvons passer sous silence le fait que quelques produits locaux n'ont point donné toute satisfaction.

Nous prévoyons donc que sur la quantité des laboratoires dont la création date de la guerre, un certain nombre seulement pourront subsister: ceux qui persisteront amélioreront leur outillage et la qualité de leur personnel tout en maintenant des prix moyens de vente qui soient, de toutes façons, inférieurs aux prix des spécialités importées. Malgré la barrière douanière et toutes celles que l'on pourra ériger encore à l'avenir, le maintien de ces prix n'est pas chose aisée...

(Extrait du "Bulletin de la Chambre de Commerce française")

#### Industrie Tunisienne

## LA FABRICATION DE LA QUINCAILLERIE EN ALUMINIUM

Avant la guerre la Tunisie, pour les articles en aluminium, dépendait entièrement de ses importations. Aujourd'hui, elle fabrique elle-même des plats, des casseroles, des bidons et COMMENCE à EN EXPORTER.

#### Apparition de l'usine.

C'est tout près du port et à la limite entre la ville et la banlieue de Tunis qu'a commencé en Juin 1942 la construction d'une usine d'ustensiles en aluminium. Au mois de Décembre de la même année, les bombardements aériens réduisaient à néant l'installation déjà en place. A la fin de 1943, l'usine était en pleine reconstruction. A l'heure actuelle elle peut-être considérée du point de vue des bâtiments, comme complètement achevée. Elle occupe une superficie de 7.500 m<sup>2</sup> dont 4.000 sont couverts.

L'équipement spécialisé est, pour une certaine part, l'oeuvre de l'usine elle-même. L'industrie métropolitaine a fourni l'équipement de mécanique générale: tours fraiseuses, ainsi que la presse à emboutir et les tours sur lesquels se fait le "repoussage". Mais par suite des difficultés d'importation, l'atelier de menuiserie et l'atelier de mécanique de l'usine ont dû fabriquer tout le petit matériel et en particulier tous les moules. A l'heure actuelle, l'installation de fabrication comporte essentiellement: 1 four, 1 moule à plaques, 2 laminaires, 8 fours à repousser, une machine à emboutir, un bassin de décapage.

#### Production

En même temps que les ateliers annexes prenaient une place inattendue dans les activités de l'usine, le four et l'installation de coulage étaient obligés d'assurer un rôle pour lequel ils n'avaient pas été prévus. A l'origine, l'usine était uniquement destinée à la transformation en objets finis de plaques d'aluminium importées de France ou de l'étranger. La situation économique des importateurs éventuels a considérablement ralenti les envois, et l'usine a dû fabriquer elle-même ses plaques d'aluminium.

La fonderie, qui ne devait primitivement assurer que la récupération des déchets, fournit maintenant à l'usine la presque totalité de sa matière première; elle est alimentée par les lingots à 95,5 pour cent que peut exporter la Métropole. Ce sont à l'heure actuelle les limites de production de cette fonderie qui fixent à 500 kg. par jour environ la fabrication moyenne de l'usine. Ces 500 kg. correspondent à quelque 17.000 objets divers: casseroles, bassines, marmites, gamelles, plats; lampes de bureau, jouets, etc.; ce sont les objets de ménage qui prennent la place principale.

#### Débouchés

La moitié de la production est d'ores et déjà consacrée à l'exportation. L'usine a, en Afrique du Nord même, des débouchés considérables. Elle n'a sur place d'autres concurrents importants qu'à Bône. Elle écoule déjà une partie de sa production vers l'Oranie et le Maroc; la moitié de la production est d'ores et déjà consacrée à l'exportation.

L'A.O.F. est un gros client, elle le restera sûrement. L'usine compte voir s'ouvrir devant elle les marchés du Proche-Orient.

Elle exporte en France même, c'est là sans doute un phénomène qui cessera lorsque l'industrie française et les besoins des acheteurs métropolitains auront retrouvé leur équilibre normal. Pour le jour où les industriels européens réapparaîtront sur les marchés, la Société S.O.T.A.L. compte sur l'excellence d'une position géographique qui lui permet de recevoir sa matière première et d'expédier ses produits par voie maritime sans avoir à utiliser les transports ferroviaires.

Elle peut compter aussi, semble-t-il, sur un équipement parfaitement moderne qui peut rivaliser avec celui des usines métropolitaines, et sur les qualités de souplesse et d'adaptation dont elle a déjà donné les preuves.

(Extrait du Bulletin Economique de la Tunisie).



# LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA HOLLANDE ET L'EGYPTE

**FAISANT** suite à un précédent article sur nos relations commerciales avec la Hollande — publié récemment par la "Revue d'Egypte" — voici une étude qui intéressera certainement nos lecteurs :

La Hollande est un des pays qui a été le plus durement éprouvé par l'occupation des Allemands. Des dégâts considérables ont été causés par l'ennemi de propos délibéré. Tout au début de la guerre, déjà, une des villes les plus importantes de la Hollande, le port de Rotterdam, fut changé par l'agresseur en un amas de décombres. La plupart des ponts qui reliaient le nord de la Hollande au sud furent détruits par l'ennemi, de sorte que les communications entre ces deux parties étaient rompues. Ceci constituait un obstacle sensible à la reprise de la vie commerciale après la guerre. La Hollande s'est remise au travail avec acharnement pour effectuer les réparations et déjà maintenant, peu de temps après qu'on eût commencé les travaux nécessaires, beaucoup de ponts sont de nouveau ouverts au trafic. Le port de Rotterdam fut réparé en grande hâte, et bien que le trafic de ce port connu dans le monde entier n'ait pas encore atteint l'intensité d'avant-guerre, le nombre des navires qui y entrent va toujours s'accroissant. Cependant, la perte de l'hinterland allemand se fait sentir sensiblement. Et quoique des pourparlers soient en cours pour rétablir les relations commerciales avec l'Allemagne, la Hollande a dirigé ses regards vers de nouveaux marchés, parmi lesquels celui de l'Egypte devient de plus en plus important.

Sur d'autres terrains aussi, on constate un redressement remarquable, et c'est surtout en faveur de l'industrie nationale que le Gouvernement déploie de grands efforts. Par suite des difficultés et des problèmes auxquels se heurte le Gouvernement hollandais en ce moment, le rétablissement de la vie économique, n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. La situation du trésor et le peu de devises disponibles pour les achats nécessaires de toutes sortes d'articles ont rendu urgent qu'on pousse l'exportation autant que possible.

Une gamme variée d'articles de très haute qualité est déjà exportée et le chiffre de ces exportations a atteint au cours de l'année passée environ 800 millions de florins. On s'attend à ce que les exportations couvriront à la fin de 1948 les importations, et les relations commerciales avec l'Egypte ont déjà atteint un niveau très élevé. Le tableau suivant démontre clairement dans quelle mesure la Hollande a pu profiter de ses exportations vers l'Egypte:

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
1939	Florins 3.275.000	Florins 5.215.000
1946	" 4.089.761	" 7.478.898

Durant le premier semestre de 1946, les exportations de la Hollande en Egypte n'avaient pas encore beaucoup de signification, mais le redressement a atteint son plein essor au cours du second semestre, et les relations commerciales avec l'Egypte reprennent et accroissent de mois en mois. Au cours de l'année 1946, les articles suivants furent exportés par la Hollande en Egypte:

poisson  
 lait, produits de lait et caseine  
 produits animaux  
 blés  
 graines, sauf graines de légumes et de fleurs  
 pommes de terre  
 fourrage  
 coton non-filé, déchet  
 oignons à fleurs, fleurs, etc.  
 fer, acier et les ouvrages  
 son  
 farine et produits de minoterie  
 produits pharmaceutiques  
 produits chimiques  
 matières colorantes  
 pétrole brut et dérivés  
 cire, savon, produits d'huile et graisse, etc.  
 fils  
 merceries et tissus  
 nouveautés  
 papier et papeteries  
 poudre et masse de cacao  
 sucre, mélasse et sirop  
 tabac manufacturé  
 bière  
 outils, appareils et machines, fils électriques isolés  
 instruments et accessoires.

Grâce à l'activité de la Chambre de Commerce néerlandaise-égyptienne, beaucoup de relations nouvelles ont été nouées. On se souvient encore vivement, ici, de la splendide exposition qui fut organisée par cette Chambre de Commerce en 1938 au Caire, et il semble que la direction de la Chambre de Commerce ait de nouveau de grands projets pour intensifier le trafic entre les deux pays.

Les derniers temps, des voix dans les cercles exportateurs égyptiens se font entendre de plus en plus fort par suite du fait que les Autorités hollandaises se sont abstenues de permettre l'importation de produits égyptiens qui peuvent être considérés comme des articles traditionnels sur le marché hollandais.

Parmi ces articles, le coton et les cigarettes prennent une place prépondérante. L'Egypte exportait avant la guerre 55% de toute son exportation de cigarettes vers la Hollande. En 1938, l'Egypte exportait encore 170.000.000 de cigarettes vers les Pays-Bas. En 1946, une quantité de 10.000.000 de cigarettes seulement fut admise par les Autorités néerlandaises et il est à espérer que ces Autorités responsables pour les relations économiques étrangères prouveront avoir un œil ouvert pour la nécessité de baser l'exportation hollandaise en Egypte sur la réciprocité. Un accord commercial pourrait sans doute consolider le mécanisme des échanges entre les deux pays. L'Egypte elle aussi, doit exporter pour tenir sa balance commerciale et des comptes en équilibre.



Fumez le meilleur

CIGARE  
 HOLLANDAIS

Paladyn

44 Sh. SOLIMAN PACHA

R.C.54554

IMPORTED BY THE EGYPTIAN MERCANTILE CO. ALEX. AG. D.G. THIREOS



**BANQUE DE COMMERCE (N. TEPEGHIOSI & Co.)**

Société en commandite par actions — Fondée en 1920

**Bilan au 31 Décembre 1946**

<b>A C T I F</b>				<b>P A S S I F</b>	
Disponibilité:		L.E. M.	L.E. M.	L.E. M.	
Caisse	170.856,564			Capital: 130.000 Actions de L.E. 4 chacune	520.000, —
Banques sur Place	620.432,803			<b>Fonds de Réserve:</b>	
Comptes à l'Etranger	250.384,517			Réserve Statutaire	19.786,049
		1.041.673,884		" Extraordinaire	17.500, —
Titres propriété de la Banque		318.501,343		" Spéciale	78.536, —
Immeubles de la Banque		77.150,345		" Dépréc. Portefeuille	
Avances sur Titres		486.852,412		" Titres pour Indemnité au Personnel Retiré	5.000, —
Avances sur Marchandises et Documents	430.094,258			Provision pour égalisation Dividendes	127.822,049
Avances sur Effets et Effets Escomptés	71.775,505				8.632,277
		501.869,763		<b>Dépôts:</b>	
Comptes Courants Débiteurs		704.833,402		Comptes Courants Créditeurs	1.313.276,593
Crédits Documentaires		152.784,615		Caisse d'Epargne	555.470,333
Comptes Divers et Provisoires		13.927,888		Dépôts à Echéance Fixe	242.472,136
Mobilier et Frais d'Installation		010		Divers Comptes-courants	176.527,110
Participation Financière		5.000, —		Banques et Correspondants à l'Etranger	26.277,510
					2.314.023,682
		3.302.593,662		Comptes en Devises Etrangères	131.576,404
				Crédits Documentaires à Exécuter	117.294,726
Comptes d'Ordre		280.007,516		Dividende Exercice 1946	46.800, —
				Impôts du Gouvernement Egyptien	1.521,641
				Comptes Provisoires	34.922,883
					3.302.593,662
				Comptes d'Ordre	280.007,516

**Compte Profits et Pertes — Situation au 31 Décembre 1946**

<b>D E B I T</b>				<b>C R E D I T</b>	
		L.E. M.	L.E. M.	L.E. M.	
Frais Généraux: Frais d'Administration, Appointements, Gratifications, Indemnités de Vie-Chère, Loyer et Divers frais	29.604,207			Intérêts, Commissions, Courtages, Revenus Portefeuille Titres, etc. après divers amortissements et réescomptes	84.814,282
Retenue pour Indemnité à payer au Personnel Retiré	500, —				
		30.104,207			
Bénéfices Nets		54.710,075			
					84.814,282

**Répartition des Bénéfices nets**

		L.E. M.	L.E. M.		
Intérêts Statutaires 5% sur le Capital de	520.000, —	26.000, —		Bénéfices nets	54.710,075
Retenue de 10% pour Fonds de Réserve Statutaire sur le solde de L.E. 28.710,075	2.871,007				
Retenue pour arrondir le Fonds de Réserve Extraordinaire	32,943		2.903,950		
85% aux Actions sur le solde L.E. 25.806,125	21.935,207				
10% aux Gérants sur le solde L.E. 25.806,125	2.580,612				
5% au Conseil de Surveil. L.E. 25.806,125	1.290,306				
		25.806,125			
			54.710,075		
					54.710,075
Dividende à P.T. 36.— par Action		46.800, —			
Solde à nouveau: Provision pour égalisation des Dividendes		8.632,277		Bénéfices revenant aux Actionnaires	47.935,207
				Solde Exercice 1945	7.497,070
		55.432,277			55.432,277



# LA LIGNE DAMAS - MÉDINE DE NOUVEAU A L'ORDRE DU JOUR

## LA MISSION D'UN MESSAGER SEOUDITE

Cheikh Youssef Yassine, citoyen syrien et Conseiller particulier de S.M. le Roi Abdul Aziz Ibn Séoud, est en perpétuel déplacement depuis quelques semaines entre Riad Le Caire, Amman, Damas et Beyrouth.

Après avoir fait un bref séjour dans la capitale libanaise pause dans sa ville natale, Lattaquie, il est de retour à Damas où il se remet en contact avec les dirigeants syriens.

On prête à Youssef Yassine de nombreuses missions. La plus certaine et la plus immédiate est celle en rapport avec la ligne ferrée dite du Hedjaz.

Le Roi Ibn Séoud veut rétablir cette Ligne, en collaboration avec les gouvernements intéressés, et la ramener à sa destination primitive une destination essentiellement islamique.

Le 15 Mars prochain, une Conférence se tiendra au Caire à cet effet et dont le messenger du Roi séoudite a mis au point l'ordre du jour.

## CURIEUX HISTORIQUE DE LA LIGNE

Il faut remonter jusqu'en 1880 pour découvrir les origines de cette Ligne.

A cette époque, le Sultan, monté sur le trône ottoman à la suite d'une révolution de palais, chercha à gagner les sympathies de l'Islam et du monde arabe qui commençait à s'agiter.

Dix à quinze mille pèlerins s'étendaient tous les ans comme une traînée de sable mouvant, sur une longueur de 3 à 4 kilomètres, pour traverser les déserts qui séparaient Damas de Médine encadrés par des forces armées considérables. Des bourses d'or étaient distribuées aux diverses étapes du convoi pour assurer les neutralités bienveillantes des chefs de tribus. Ce qui constituait pour le trésor de la Sublime Porte un débours annuel d'environ 60 mille livres ottomanes or.

En établissant une ligne ferrée le long de l'axe saint Damas-Médine, le Khalife gagnait les sympathies de l'Islam arabe et déchargeait son Trésor.

Il fit donc appel à des techniciens qui soulignèrent les difficultés quasi insurmontables du projet.

En 1900, Abdul Hamid résolut d'affronter coûte que coûte ces difficultés, en faisant appel au concours de l'Islam lui-même.

Une souscription fut ouverte d'une extrémité à l'autre du Monde Islamique. Des titres de Pacha étaient conférés aux souscripteurs de plus de 2.000 livres et des décorations étaient distribuées sur toute l'échelle des donations, en rapport avec l'ampleur du geste et l'importance du don; 50 livres or donnaient droit à la Médaille en bronze.

Les souverains furent eux-mêmes généreux. Le Sultan ouvrit la souscription avec 320.000 Livres, suivi d'assez loin par le Chah de Perse qui envoya 50.000 souverains d'or.

Des dons en nature et en matériaux furent acceptés. Les fonctionnaires de l'Empire sacrifièrent 10 pour cent de leurs traitements et des vignettes spéciales furent imprimées destinées à étendre à toutes les classes de la population ottomane les contributions à cette entreprise considérée alors colossale.

Le montant des souscriptions recueillies atteignit 750.000 Livres or, tandis que les contributions annuelles destinées à cette fin s'élevaient à 250.000 Livres.

Avec cet apport et ces perspectives, le Sultan donna l'ordre de commencer les travaux en 1903. Ceux-ci prirent fin en 1908. Un des plus grands pionniers de l'entreprise fut Izzet Pacha El-Abed, premier chambellan du Sultan.

La Ligne était d'une longueur totale de 1303 kilomètres.

Un monument à Damas — la colonne de la Place Merjé — fut érigé pour commémorer cette date désormais historique dans les annales de l'Islam.

En date du 19 Juillet 1914, un firman du Sultan rattachait la gestion de cette Ligne aux Wakfs et lui donnait une entité propre essentiellement islamique. Le gouvernement ottoman, qui contractait alors un emprunt en France, refusait d'aliéner cette Ligne sous forme d'hypothèque pour garantir l'emprunt qu'il sollicitait, et soustrayait ainsi définitivement cette entreprise aux convoitises qu'elle pouvait susciter.

Le Traité de Lauzanne reconnut à son tour le caractère islamique de cette Ligne et admit sa future gestion de la part d'une Commission qui devait siéger à Médine.

## MALCHANCE ET PERIPETIES

Par une curieuse coïncidence, la Ligne de Chemin de Fer s'achevait en 1908 tandis que le Sultan était culbuté et que commençait pour l'Empire Ottoman une série de mésaventures.

En 1914, la guerre mondiale éclate, qui annonce une fatalité pour la Ligne du Hedjaz. Le commandement des troupes

ottomanes cherche à établir un tronçon de voie ferrée en direction du Sinaï. Mais bientôt la révolte arabe et l'avance des troupes britanniques vers le Nord provoquent la destruction de la plus grande partie des travaux d'art et de la ligne ferrée elle-même.

Quelque 7 à 800 kilomètres deviennent impraticables. Et le pèlerinage, raison essentielle de la Ligne, cesse de pouvoir utiliser la voie ferrée.

L'occupation alliée, le sectionnement du monde arabe en Etats divers séparés par des frontières rigides, et les convoitises régionales et privées achèvent de détruire le reste.

La Ligne ferrée du Hedjaz est sectionnée en plusieurs tronçons, gérés par autant d'organismes locaux:

140 km. de la ligne sont en Syrie. De Février 1924 à Mars 1945, ils sont gérés par la Cie Française du Chemin de Fer DHP. Et depuis lors cédés au Gouvernement Syrien qui en assure la gestion par un organisme autonome.

320 km. sont en Transjordanie, dont environ 100 km. à l'état détérioré ressortent du Gouvernement transjordanien.

Et le reste de la Ligne, soit environ 740 km. qui s'étendent des frontières de Transjordanie jusqu'à Médine, est totalement impraticable et abandonné.

Le tronçon de Palestine qui aboutit à Haïfa, est géré par le Gouvernement palestinien.

La Ligne primitive, sous son aspect islamique, et destinée à un but essentiellement religieux, a perdu entièrement ce caractère. Elle a perdu également l'unité de gestion. Ses tronçons morcelés servent à des fins et à des intérêts locaux.

C'est à la restauration de cette Ligne, matériellement et idéologiquement, que s'attachait le messenger du souverain séoudite au cours de ses récents contacts avec les hautes autorités des divers Etats intéressés.

## LES NEGOCIATIONS EN COURS

### ET LA PROCHAINE CONFERENCE DU CAIRE

Les deux conditions essentielles que faisait valoir Cheikh Youssef Yassine pour la restauration de la Ligne Damas-Médine sont les suivantes:

1. — L'Unité de la Ligne. Une seule direction doit assurer la gestion de l'ensemble de l'entreprise. A cette direction participeraient des délégués des divers Etats intéressés. La Direction aurait de préférence son siège à Médine.

2. — Le caractère d'un bien essentiellement islamique. Ce qui soustrait la Ligne à l'ingérence de n'importe quelles autorités locales sur n'importe lequel de ses tronçons.

Les trois gouvernements directement intéressés à la question sont ceux d'Arabie Séoudite de Syrie et de Transjordanie. Le Gouvernement de Palestine n'est intéressé qu'à titre accidentel, le tronçon, Déraa-Haïfa n'étant lui-même qu'une incidente sur la ligne Damas-Médine.

Ayant obtenu l'agrément de principe des gouvernements de Damas et d'Amman, au cours d'un premier contact récent le messenger séoudite a communiqué les suites de ses démarches à son souverain et s'est remis ces derniers jours en contact avec les mêmes gouvernements pour la mise au point du projet et de l'ordre du jour de la conférence du Caire. A cette conférence participeraient directement des délégués séoudites, syriens et transjordanien. Des délégués d'autres pays islamiques y assisteraient au titre d'observateurs. Le Gouvernement palestinien aurait donné déjà son agrément sur l'ensemble du projet.

Une fois les conditions de restauration de la Ligne établies d'accord entre les trois gouvernements directement intéressés, il sera procédé aux moyens de réaliser les fonds nécessaires à la reconstruction des tronçons détériorés et à la remise en état de l'ensemble de la Ligne. Il serait fait appel, soit à une souscription publique dans tous les pays islamiques, soit à la contribution exclusive des Etats intéressés, et en particulier à la contribution du souverain séoudite. Soit enfin à une formule associant les participations privées et publiques.

Au cours de ces entretiens seront abordées les questions se rapportant aux biens wakfs de la Ligne, et notamment les concessions des sources dites d'El Hoummé et des chutes de Tell-Chéhab, destinées, dans l'esprit des fondateurs ottomans de la Ligne, à couvrir les déficits éventuels de cette exploitation.

C'est à ces différentes questions d'ensemble et de détail que s'attellera la prochaine conférence du Caire. Et c'est de ces débats que va surgir une entreprise d'un intérêt considérable pour l'ensemble du monde islamique et du Moyen-Orient.



# NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

## Liban

### PAS D'EMPRUNT AUX ETATS-UNIS — LA MONNAIE SYRO-LIBANAISE — LE PETROLE SEOUDITE

M. Abdallah Yafi, Ministre de la Justice, Ministre des Finances p.i., a reçu un groupe de journalistes venu l'entretenir des questions de l'heure.

Ci-après les principales questions des journalistes et les réponses de M. Yafi :

Q. — Quel crédit faut-il accorder aux informations selon lesquelles les Etats-Unis seraient disposés à accorder un prêt au Liban ?

R. — Ces informations sont dénuées de tout fondement. Ni les Etats-Unis n'ont proposé un prêt, ni le Liban n'a demandé un emprunt aux Etats-Unis. D'autre part, il est inexact, ainsi qu'il a été publié dans la presse, que le Gouvernement libanais ait demandé au gouvernement français d'assurer la couverture de la monnaie. La livre libano-syrienne est solide et notre monnaie est couverte, soit par l'or, soit par les titres et valeurs existant.

Q. — Le projet relatif à l'aménagement des cités ouvrières est-il en bonne voie ?

R. — Oui, le Gouvernement a décidé d'affecter trois millions de livres aux travaux.

Q. — Le Ministre a-t-il quelque chose à nous confier au sujet des difficultés qu'éprouve l'Arabian American Oil Co. pour le passage de ses pipes-lines à travers le territoire syrien ?

R. — Nous sommes en pourparlers avec le Gouvernement syrien, et, comme je l'ai déjà souligné à la Chambre, nous espérons aboutir à bref délai à des résultats satisfaisants.

### BAISSE DE 25 % DANS LES TARIFS HOTELIERS

Un accord de principe a été réalisé entre les services du tourisme et de l'estivage et les hôteliers pour une baisse de 15 à 25 % des prix de séjour dans les hôtels et pensions par rapport aux prix de la saison passée.

### UNE EXPOSITION PERMANENTE LIBANAISE AU CAIRE

Le Ministère de l'Economie Nationale a approuvé la proposition du Consul du Liban au Caire relative à l'organisation d'une exposition permanente des produits libanais dans les locaux du Consulat du Caire.

### ABOLITION DE LA TAXE SUR LES IMPORTATIONS

Le Ministère de l'Economie Nationale a publié l'arrêté suivant :

"Il est porté à la connaissance des commerçants-importateurs que le Ministère de l'Economie Nationale a aboli la taxe de 2 % imposée sur les marchandises importées sans devises rares. Cette mesure prend effet à dater du 15 Mars 1947".

### LA SOCIETE JEEP A L'OEUVRE

La Société anglaise Jeep and Co., chargée de l'étude des possibilités économiques du Liban, vient de demander à cet effet au Ministère de l'Economie Nationale une série de renseignements portant notamment sur le chiffre de la population, l'industrie mécanique, le travail, les travailleurs, les centres de production de matières premières, l'artisanat, le commerce et l'économie les budgets de l'Etat de 1945 à 1947, les projets du Ministère des Travaux Publics, le budget des Municipalités pour la construction des routes, l'organisation de la perception des impôts, le tourisme et l'estivage.

### RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA BELGIQUE

Une communication parvenue du Gouvernement belge au Ministère des Affaires Etrangères apprend qu'en raison du manque de temps, il est impossible pour le Liban de participer à la Foire Internationale de Bruxelles qui aura lieu le mois prochain.

De son côté, en réponse à la demande des Autorités belges, relative aux produits libanais susceptibles d'être exportés en Belgique, le Ministère de l'Economie Nationale a adressé la liste suivante au Gouvernement de Bruxelles :

Légumes, fruits, graines, huile d'olives, peaux tannées, chaussures, savons, parfums, boissons alcooliques, boyaux, conserves de légumes, lentilles, pois-chiches, fèves, haricots, figes sèches, semences de céréales, soie naturelle, textiles, orge, pâtes d'abricots, réglisse.

### UNE MISSION COMMERCIALE HINDOUE AU LIBAN

Une mission commerciale hindoue groupant des représentants des organismes économiques publics et particuliers de New Delhi, Calcutta et Bombay, arrivera prochainement au Liban pour examiner sur place les possibilités du développement des échanges commerciaux entre l'Inde et le Liban.

La délégation, qui effectue la tournée du Moyen-Orient, sera composée de six membres. Elle passera trois jours à Beyrouth.

### LA SERICULTURE LIBANAISE

Les éleveurs de vers à soie ont été reçus par le Ministre de l'Economie Nationale à qui ils ont exposé la situation périlleuse où se trouve leur industrie et réclamé l'adoption des mesures suivantes :

1 — La liberté d'exportation des cocons à soie.

2 — Au cas où le Ministère de l'Economie Nationale souhaiterait maintenir l'interdiction de l'exportation des cocons afin d'encourager la fabrication locale de la soie, il devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer à la production nationale un débouché à des prix raisonnables.

3 — Accorder au besoin des emprunts aux industriels pour leur permettre d'acheter toute la production locale de cocons et de la transformer.

## Syrie

### LE PRESIDENT DU CONSEIL DECLARE...

Pas d'emprunt aux Etats-Unis, l'interruption des pourparlers pétroliers, Le port de Lattaquié

"Tout ce que je sais de la rumeur qui circule selon laquelle le Gouvernement syrien aurait sollicité l'aide financière des Etats-Unis a pour unique origine la presse, mais il est hors de doute qu'en cas d'existence de quelque chose d'officiel à ce sujet, la Chambre des Députés serait immédiatement mise au courant.

"Pour le pipe-line séoudite, le Gouvernement a pris une décision suspendant les pourparlers, car il n'a pas approuvé les offres présentées par la compagnie américaine. Mais nous sommes prêts à examiner toute nouvelle proposition portant sur des offres satisfaisantes.

"La réalisation du projet d'aménagement du port de Lattaquié doit nous coûter 70/90 millions de livres syriennes. Mais où trouver cette somme considérable pour doter la Syrie d'un grand port et quels seront les avantages que nous récolterons après l'investissement de ces 90 millions de livres ?

"Il ne faut pas perdre de vue que si ces millions étaient utilisés pour d'autres travaux d'importance vitale, notre pays deviendrait un véritable Eden.

"Ceci ne veut pas dire que nous ayons l'intention de renoncer à l'aménagement d'un port syrien, mais il est indispensable que des études techniques et des pourparlers minutieux précèdent toute initiative dans ce domaine.

"Pour le moment, le gouvernement est décidé à entreprendre des travaux d'agrandissement dans le port de Lattaquié en vue de sauvegarder une partie des intérêts économiques du pays, dans l'attente d'assurer les fonds nécessaires à la réalisation du projet intégral."

### LIBRE IMPORTATION DE MATERIEL AGRICOLE

Les milieux informés de Damas déclarent savoir que le Gouvernement envisage de créer, pour 1947, la libre importation de machines et outils agricoles destinés à l'équipement du pays et au relèvement de son agriculture.

Une commission spéciale a été formée à cet effet au Ministère de l'Economie Nationale et de l'Agriculture pour l'élaboration des meilleurs procédés devant permettre l'importation sur une grande échelle de matériel agricole.

### INFILTRATION ECONOMIQUE AMERICAINE

Les nouvelles de Damas font état de l'infiltration économique américaine qui se développe de jour en jour dans tous les pays arabes.

Des missions d'experts, d'ingénieurs et de conseillers se déplacent continuellement dans les capitales arabes déployant une grande activité commerciale et financière.

On annonce enfin l'arrivée à Damas, ou cours de la semaine dernière, de trois directeurs des principales banques de New-York.

### LES EXPORTATIONS DE CONSERVES

Une récente statistique de la Société Syrienne des Conserves annonce que les exportations des produits en conserve de cette firme en Grande-Bretagne se sont élevées aux chiffres suivants pour la période 1938-1940 :

1938 .....	600 tonnes
1939 .....	625 "
1940 .....	200 "

Depuis 1941 jusqu'à ce jour, aucune exportation de conserves syriennes n'a été effectuée à destination de l'Angleterre, les mesures actuellement en vigueur dans ce pays interdisant l'importation de tels produits.

Des démarches ont été entreprises auprès du Ministère des Affaires Etrangères afin d'intervenir auprès des autorités compétentes britanniques pour la réouverture des marchés de Grande-Bretagne aux conserves syriennes.

### POUR ENCOURAGER L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES SYRIENS

Le ministre de l'Economie Nationale vient de prendre une décision aux termes de laquelle des commissions seront créées dans le siège de chaque Mouhafazat, comprenant des délégués des services compétents et des Chambres économiques, destinées à étudier toutes les initiatives susceptibles d'encourager l'exportation des produits de la terre syrienne. Ces commissions se réuniront mensuellement aux fins d'adoption des décisions appropriées.



# LA PAGE ITALIENNE

## Les nouveaux accords italo-argentins resserrent les liens existant entre ces deux pays.

LES liens qui ont toujours uni l'Argentine à l'Italie viennent encore d'être resserés par l'accord qui vient d'être conclu à Buenos Aires et selon lequel l'Argentine ouvre un crédit de 500 millions de pesos à l'Italie. Cette somme ici équivalait à 125 millions de dollars permettra à l'Italie d'acheter en Argentine des produits alimentaires de première nécessité. Ce crédit a été consenti pour 250 millions par la Banca Centrale Argentina et pour les autres 250 millions par l'Etat Argentin qui achète des titres spéciaux du Trésor italien portant intérêt de 3,75 pour cent.

L'Italie achètera à l'Argentine quatre millions de quintaux de blé, de l'avoine, du seigle, de l'orge, du lard, du beurre, des huiles végétales et de la viande frigorifiée. L'Argentine, en contre partie achètera à l'Italie ses produits manufacturés.

A cet accord se joint un autre concernant l'émigration des techniciens et travailleurs italiens qui contribueront à la réalisation du plan Peron pour la mise en valeur agricole et industrielle de l'Argentine.

A ce dernier propos, six navires pour passagers ont été

mis à la disposition de l'Argentine pour les premiers contingents. Deux cent mille demandes d'émigration ont été italiennes qui a pris ses dispositions adressées au Gouvernement pour les satisfaire. On sait qu'alors que la plupart des pays manquent de main-d'œuvre, l'Italie, du fait de la rédaction de ses frontières et de la perte de ses territoires d'outre-mer, se trouve avec 2 millions de chômeurs.

### Une usine de pénicilline

Il y a quelques jours parvenait à Naples l'"Arbour Victory" qui transportait dans ses cales les machines nécessaires pour l'installation d'une grande fabrique de pénicilline en Italie. Ces machines faisaient partie d'un établissement pharmaceutique de l'Amérique du Nord.

### Du blé à l'Angleterre

Selon une déclaration faite aux communes, l'Italie vient de restituer les 17.042 tonnes de blé que l'Angleterre lui avait prêtées l'an dernier.

## Le développement des voies aériennes en Italie

UN très gros effort, dans le domaine de l'aviation civile et commerciale est entrain d'être accompli en Italie, les transports aériens devant faciliter non seulement les échanges internationaux mais également hâter les communications internes que la guerre a gravement endommagées.

A cet effet, un très grand nombre de sociétés ont été formées et la répartition des concessions vient à peine d'être terminée. Ces différents nouveaux services aériens comprennent: L'"A.I.I." (Lignes aériennes Italiennes internationales, société italo-anglaise), l'"L.A.I." (Lignes aériennes italiennes, société italo-américaine), la G.S. (Groupe sicilien), la Société Transadriatique, les "Avio-linee italiane", la société "Alrone", la Soc. "Aerea Teseo", la Soc. "Salpanavi", l'"AVIOM", et la SISA.

Ces divers services couvrent un kilométrage impressionnant à l'intérieur de la péninsule même. Les appareils sont du type italien Fiat G12 et Douglas Dakota. D'autre part, deux nouvelles lignes partant de Trieste viennent d'être inaugurées, ce sont la ligne Trieste-Rome-Naples et Trieste-Milan, qui appartiennent toutes deux à la "Société italien-

ne des transports aériens de Trieste."

### Dans les chantiers navals

D'autre part, les chantiers navals ne chôment guère. De réputation internationale, ils ont vu les commandes affluer dès la cessation des hostilités.

Ces jours-ci les arsenaux de Monfalcone ont mis en chantier deux navires de 9.000 tonnaux (à mazout) et quatre de 1100 t. Les arsenaux d'Ansaldo de Gènes travaillent à deux m/n de 9.000 t. ceux des "Chantiers navals de la mer Tyrrhéenne" mettent la dernière main à six bateaux passagers de 1900 t., les chantiers navals Odero Terni de La Spezia, quatre m/n de 3.000 t. soit en tout 18 navires dont le paiement est prévu en dollars et sterling, sauf deux d'entre eux commandés par la Suède et qui seront compensés en marchandises (morue).

D'autre part, la Turquie vient de passer une commande à la Franco Tosi de Legnano pour six navires. Les deux plus petits coûteront 725.000 dollars.

### Achat de navires américains

Pour une somme de 450 mille dollars, une compagnie génoise de transports maritimes vient d'acheter deux navires aux Etats-Unis. Ce sont l'"American Press" de 5.131 tonnes et la "Chester Valley" de 5.088. Les deux navires ont été rebaptisés et s'appellent désormais Capo Arma et Capo Vita.

### La Suisse enverra en Italie le surplus de ses touristes

Etant donné que la Suisse prévoit, pour cette saison printanière et estivale un afflux énorme de touristes pour lesquels elle ne dispose pas de place suffisante dans ses hôtels, des dispositions sont entrain d'être prises avec les organisations touristiques italiennes, pour qu'une partie de ces voyageurs fassent un séjour en Italie. Le transport de ces voyageurs d'un pays à l'autre sera assuré par des auto-pullman de grand luxe qui emprunteront des routes particulièrement belles comme l'auto-strade Lugano-San Remo, Lugano-Venise, Lugano-Gardone, Lugano-Locarno-Stresa, Lugano - Florence - Rome - Naples.

Les départs auront lieu à jours fixes, deux fois par semaine, et permettront ainsi aux touristes une diversion des plus agréables.

On sait que, de son côté, le Gouvernement de Rome a pris toute une série de mesures pour faciliter et agréments le séjour des touristes en Italie.

## LE COUT DE LA VIE A ROME

Pour avoir une idée du coût de la vie en Italie, voici les prix courants de certaines denrées de première nécessité, tels que pratiqués à Rome sur le marché dans la première quinzaine de mars:

pâtes alimentaires	300	lires le kilog.
pain blanc	200	" "
huile	640	" "
sucre	720-850	" "
riz	250	" "
viande (avec os)	495	" "
viande (sans os)	750	" "
café (non torréfié)	900	" "
Oeufs	28	lires la pièce
farine de maïs	60	" "
beurre	100	" "
fromage (pecorino)	675	" "
fromage (parmesan)	1000	" "
lentilles	230	" "
poulets	400	" "
veau	800	" "

## STATU QUO AU CAIRE

Une période d'attente succède à une période d'atermoiements au sujet des relations italo-égyptiennes. Le successeur de M. Giovanni de Astis n'a pas encore été officiellement nommé ou approuvé, on ne sait. Il faut espérer pourtant qu'il soit au Caire avant la période des vacances, chaque jour qui passe étant une perte sèche pour la communauté italienne qui, du fait du séquestre, n'est déjà pas bien riche.

Il faut espérer également, qu'à des propositions concrètes il soit répondu de manière concrète, qu'un accord définitif intervienne enfin qui permette aux deux pays de reprendre leurs relations amicales et qu'une fructueuse collaboration fasse oublier les expériences qui viennent d'être vécues.

W.A.

**Demandez à  
votre Pharmacien  
les PRODUITS KIRBY**



**Pilulettes KIRBY  
POUR LE FOIE**

**PRIX AU  
PUBLIC P.T. 5**



# LE CONGRES POST

**L** Le premier congrès postal universel après celui de Buenos Aires 1939 aura lieu aux mois de mai et de juin 1947 à Paris.

On peut s'étonner qu'un congrès postal universel se réunisse si tôt après la fin de la seconde guerre mondiale. Il est vrai qu'on organisa un congrès postal universel à Madrid en 1920, deux ans après la fin de la première guerre mondiale, mais les circonstances étaient différentes alors. Après 1918 la conclusion de traités de paix entre toutes les nations intéressées avait créé une situation stable. Tous les pays appartenant à l'Union Postale Universelle, aussi bien que les nouveaux pays créés par les traités de paix, pouvaient participer à ce congrès. A présent un pays comme l'Allemagne ne pourra vraisemblablement pas participer au Congrès de Paris de 1947, vu qu'un gouvernement du Reich pouvant désigner les délégués plénipotentiaires n'existe pas. Nous supposons que le désir qu'ont beaucoup d'administrations postales d'augmenter considérablement les taxes est dès à présent la cause première de la réunion.

L'Union Postale Universelle fondée à Berne en 1874 est une organisation solide, dont les bienfaits ont été largement éprouvés par les peuples dans leur vie économique et sociale. Mais une pareille organisation vivante a aussi besoin d'un développement continu. Elle doit marcher de pair avec le progrès. Et depuis longtemps elle manque à cette condition.

Les administrations postales du monde avaient déposé au Congrès postal de Buenos Aires de 1939 plus de 1100 propositions visant au perfectionnement de la Convention Postale Universelle, des Arrangements et de leurs Règlements. Nonobstant le congrès fut un insuccès complet. Quelques améliorations insignifiantes seules se réalisèrent. Après ces déceptions le Congrès était même indiqué comme le "Congrès du statu quo". Le délégué suisse crut devoir mettre en lumière que "le Congrès n'a pas une tendance très marquée pour des améliorations ou des progrès. Si cela ne présente pas de graves inconvénients pour une fois, un tel état de choses ne devrait pas se perpétuer. La poste doit marcher avec le progrès et l'Union Postale qui a été si souvent citée en exemple, ne doit pas rester en arrière". Les perspectives pour le prochain Congrès postal universel ne sont guère plus favorables. On prédit déjà au Congrès de Buenos Aires qu'avec les méthodes actuelles "on fermerait peut-être la porte à toute modification heureuse".

Quels sont actuellement les obstacles que rencontrent les Congrès postaux universels quand ils désirent introduire des améliorations? Ce sont les suivants:

1. Tous les 88 pays appartenant à l'Union Postale Universelle, grands, riches, pauvres ou petits, exercent le même droit aux votations. Un empire comme l'Union des Républiques Socialistes Socialistes n'émet qu'un vote, mais la toute petite République de San Marin, le Royaume de l'Arabie Séoudite, le Yémen, etc., en émettent également un chacun. On peut constater fréquemment qu'une amélioration désirée échoue par les voix de pays petits et moins importants au point de vue du trafic. Ainsi que, dans la grande politique, la volonté des grandes puissances doit prévaloir, il est à notre opinion nécessaire que dans la politique du trafic aussi la volonté des grands pays économiques l'emporte. La question peut être résolue aisément quand on accorde aux grands pays économiques un plus grand nombre de votes en proportion avec leur trafic sur le marché mondial, en classant par exemple les pays en cinq catégories ayant droit à respectivement 5, 4, 3, 2 et 1 votes. La prépondérance des pays possédant des colonies doit d'ailleurs être limitée à une seule voix pour l'ensemble de toutes ses colonies, principe auquel on se conformait autrefois, mais dont les congrès se sont peu à peu écartés.

## Extrême conservatisme

2. L'extrême conservatisme régnant aux congrès est également un obstacle. On ne veut traiter les différentes questions qu'à huis clos et on ne tolère pas la présence du porte-parole de l'organisation particulièrement qualifiée qu'est la Chambre de Commerce Internationale. Avec des arguments très imparfaits et discutables dont un seul n'est convaincant on refuse à cette corporation de haut renom l'entrée aux séances avec voix consultative. Cette attitude est d'autant plus étonnante que cette organisation est admise aux séances de la Conférence Internationale des Télécommunications. Bien que des efforts énergiques soient faits pour faire admettre cette Chambre aux séances du Congrès Postal Universel de Paris en 1947 comme interprète des usagers et du commerce en particulier, il est incertain

que ces efforts aboutissent à un résultat favorable, parce que la France, hôtesse du Congrès, est adverse de la participation de la Chambre aux travaux des congrès. Bien que plusieurs administrations soient prévenues en faveur de l'admission il y a lieu de craindre qu'elles ne poussent pas en avant leur disposition favorable par égard au pays offrant l'hospitalité. Les congrès ont déjà plusieurs fois vu de telles actions. Il est certain que l'absence de la Chambre aux congrès nuit considérablement au développement du perfectionnement de l'Union Postale. Elle n'entend pas imposer sa volonté; elle ne veut que faire entendre sa voix. On ne comprend pas que cette simple demande rencontre des objections de la part des administrations postales.

3. Les Congrès Postaux Universels se mettent, très à tort, sur un piédestal trop élevé. Lorsque la première Convention Postale Universelle se constitua à Berne en 1874 c'était un traité qui fut conclu entre les gouvernements des divers pays. Ce traité avait un caractère diplomatique, et devait être ratifié par les corps constitués désignés dans les pays adhérents. Il en était de même pour la Convention Télégraphique Internationale de 1875. Mais cette dernière ne contient que les principes qui régissent les télécommunications internationales et qui sont presque invariables, tandis que les dispositions d'application sont conçues dans un Règlement qui est révisé de temps en temps par les représentants administratifs des pays adhérents et qui n'est pas du tout de caractère politique. Pour la poste la situation est différente. Là on ne possède pas une Convention contenant seulement les principes sur lesquels repose le service postal international, mais une Convention qui ne contient non seulement les bases et les principes, mais aussi les dispositions d'exécution. Plusieurs tentatives ont déjà été entreprises pour effectuer une pareille division pour le service postal international aussi, mais elles se heurtent toujours à un conservatisme obstiné. Les Congrès Postaux Universels persistent à revêtir un caractère diplomatique, les représentants des divers pays ne sont pas simplement des "délégués" mais des "délégués plénipotentiaires". Des questions d'ordre diplomatique, de caractère formel, mais conduisant néanmoins au rejet des propositions importantes sont fréquemment mises sur le tapis. Une des premières conditions est donc la division de la Convention en deux parties, une Convention ne contenant que les principes et un Règlement contenant les dispositions d'exécution, lequel sera révisé par une Conférence de représentants administratifs des pays intéressés. Il n'y a aucune raison pour contraindre un sujet d'ordre aussi administratif que la réglementation du service postal international par des objections diplomatiques. Aux Congrès postaux on ne désire pas tellement se ranger à une pareille division, dénommer les réunions consécutives "conférences" au lieu de "congrès" et renoncer au titre de "délégué plénipotentiaire". Comme on a dit aux congrès on y voit une dégradation. Voilà le vrai motif. La question reste donc en suspens.

## La langue française

4. La seule langue dans laquelle les discussions aient lieu, le français, forme un obstacle très sérieux au traitement des propositions. Ici aussi le conservatisme des Congrès retient la solution naturelle, acceptée depuis longtemps par la Conférence Internationale des Télécommunications et beaucoup d'autres réunions internationales, notamment l'usage simultané de la langue française et de la langue anglaise et même l'usage d'autres langues, pourvu qu'on prenne soin d'avoir des interprètes. Au Congrès Postal de Buenos Aires de 1939 le délégué de l'Union de l'Afrique du Sud se plaignit qu'il ne pût jamais intervenir dans les discussions, parce qu'il ne maîtrisait pas la langue française. Les délégués de tous les pays où la langue anglaise est prépondérante se trouvent dans la même situation. La Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud retirèrent leurs propositions avec des arguments peu convaincants. On peut se figurer aisément les torts que cette attitude peut faire naître pour les usagers et pour le commerce en particulier.

5. Il est nécessaire de mettre en lumière le grand absentéisme régnant aux Congrès postaux. On peut se figurer facilement qu'il peut être ennuyant de devoir suivre, jour par jour, pendant six ou huit semaines, les débats sur une matière en général sèche et monotone. Mais les gouvernements ont envoyé leurs délégués pour suivre les discussions et ils doivent donc accomplir cette obligation. Ce grand absentéisme peut être et est aussi la cause du fait que certaines améliorations utiles ne se réalisent pas et que par leur absence les opposants ont une



# UNIVERSEL DE 1947

chance plus grande de faire tomber une proposition. On peut s'attendre à ce qu'à Paris l'absentéisme sera plus grand par la variété des distractions qu'offre cette ville. Il va sans dire qu'on pourra définitivement mettre fin à cet inconvénient avec un complément du Règlement du Congrès.

## La représentation

6. Le caractère de la représentation de beaucoup de pays aux congrès semble un peu étrange. Au Congrès postal de Buenos Aires de 1939, 22 pays étaient représentés par des fonctionnaires diplomatiques, quelques autres par des juristes. Nous tenons à signaler ce fait à cause de la circonstance que ces personnes, qui n'ont aucun contact ni aucune connaissance du service postal international décident de la destinée de ce service, alors que la Chambre de Commerce Internationale, qui est en contact régulier avec la vie économique, est bannie des discussions.

7. Il est également nécessaire de mettre en lumière ce défaut sérieux. Par courtoisie, pour prévenir des désaccords ou ménager des sensibilités, les congrès se décident souvent à révoquer une proposition déjà votée ou de lui donner une telle interprétation que les opposants se déclarent tout à fait satisfaits ou que, par suite d'un geste menaçant, par exemple, une sortie de l'Union Postale Universelle, une proposition non agréable, qui serait certainement accueillie par la majorité, est retirée par celui qui l'a présentée. Ainsi le délégué de la Hollande présente en 1878 au Congrès de Paris la proposition d'accepter également la responsabilité si les envois recommandés, les lettres avec valeur déclarée et les colis postaux sont perdus par "force majeure". Cette proposition gagna l'appui d'un certain nombre de pays et aurait certainement été adoptée si le délégué de la France n'avait pas élevé sa voix contre l'adoption, parce que les lois de ce pays n'admettent pas une telle responsabilité. Il va sans dire que les hôtes du pays hospitalier retirèrent pour le moment leur adhésion à la proposition en question. Mais la conséquence est que par cet esprit de conciliation cette restriction de la responsabilité n'est, après presque 70 ans, pas encore abrogée.

Au Congrès Postal de Buenos Aires de 1939 un pays présente la proposition de défendre l'insertion de billets de banque, de billets de monnaie, etc. dans les envois recommandés. Le Congrès ne se conforma pas à cette proposition qu'il considérait comme un recul non justifié envers les usagers. Le président de la Première Commission réussit cependant, par un raisonnement tout à fait erroné à notre avis, à satisfaire complètement l'auteur du projet. Il eut tout de même gain de cause. A ces exemples peuvent être ajoutés beaucoup d'autres et à cause de sa solution incorrecte cette question doit être entamée de nouveau à Paris. Il est très bien que l'harmonie règne aux Congrès postaux, qu'on ne pousse pas toujours les questions à bout, qu'on sache faire des concessions mutuelles, mais cet esprit de conciliation qui s'est appliqué des fois innombrables ne devrait être manié qu'une seule fois. Il ne faut pas perdre de vue qu'en somme ce sont les usagers et le commerce qui sont les dupes de ces avances.

Un autre exemple: La Chambre de Commerce Internationale demanda au Congrès de Buenos Aires de 1939 la permission d'assister aux débats avec voix consultative. Une petite commission officielle conseilla de ne pas accéder à cette demande. Cet avis, dénué de tout argument convaincant, fut accepté dans la séance d'ouverture sans aucune objection, malgré le fait que plusieurs administrations présentes avaient auparavant fait preuve d'être disposées à consentir à la demande. Il est évident que par courtoisie envers cette commission, par esprit d'harmonie et de conciliation, les délégués promoteurs s'abstinrent d'intervenir, au détriment toutefois du progrès et des intérêts des usagers.

8. Il est également très embarrassant que les Congrès postaux aient pris un grand nombre de décisions qui ont été insérées dans les procès-verbaux des Congrès, mais non pas dans la Convention, les Arrangements et leurs Règlements. Par ces lacunes ces documents sont incomplets et peu dignes de confiance. Cette question exige une réparation immédiate.

9. L'attention doit encore être fixée sur le point suivant: en se réunissant les congrès trouvent le plus souvent un programme de travail non préparé comme il faut, comme il arrivera aussi à Paris en mai/juin 1947. On a tenté de supprimer cet inconvénient par l'institution d'une "Commission préparatoire" formée par les hauts fonctionnaires de certaines administrations postales. Le résultat fut cependant que les travaux des congrès n'étaient ni déchargés ni abrégés par cette mesure. Le Congrès

du Caire de 1934 supprima donc cette commission. Au Congrès de Buenos Aires de 1939 au contraire plusieurs pays, parmi lesquels presque tous les pays avec un trafic important, exprimèrent le désir de réinstaurer cette commission préparatoire. Cette proposition fut adoptée avec 37 voix contre 21 et 8 abstentions. Mais le Congrès décida que la proposition devait être remise aux voix en exigeant exceptionnellement pour ce cas une majorité de 2/3 des voix émises. Par ce traitement étrange la proposition échoua par suite de l'opposition d'un certain nombre de pays avec un trafic insignifiant et surtout par l'intervention d'un fonctionnaire diplomatique dont les remarques ne touchèrent pas le fond de la question. A notre avis il est nécessaire qu'un Congrès Postal Universel soit mieux préparé. Nous soulignons volontiers les paroles du délégué du Mexique à Buenos Aires "que si le Congrès n'a pas abouti à des résultats satisfaisants, cela ne peut être attribué qu'à la précipitation avec laquelle on a discuté les questions, dans cette assemblée". Il nous semble qu'une commission préparatoire a trop peu d'autorité. Il vaut mieux d'instituer pour le service postal international aussi un "Comité consultatif international postal" (C.C.I.P.), comme il en existe déjà pour la télégraphie et la téléphonie internationales. Ce comité devrait être lié étroitement avec le Bureau International de l'Union Postale Universelle à Berne, qui devrait être réorganisé à peu près conformément aux directives indiquées dans notre ouvrage. De cette façon les congrès pourront obtenir des avis qui FONT AUTORITE et qui seront ACCEPTEES aussi d'après les expériences des comités consultatifs télégraphiques et téléphoniques.

10. En dernier lieu nous voulons appeler l'attention sur le fait suivant: le Japon avait proposé au Congrès Postal de Buenos Aires de 1939 de créer la possibilité de grever d'un remboursement les envois qui n'en comportaient pas lors de leur dépôt. Plusieurs administrations soutinrent cette proposition et déclarèrent que l'exécution de cette facilité ne provoquait dans leurs services aucune complication. Quelques autres administrations redoutèrent par contre des complications et prétendirent que la modification proposée ne répondait pas à un besoin réel. A TIRE TRANSACTIONNEL le Congrès résolut de permettre l'augmentation du montant du remboursement, mais d'écarter d'autre part la proposition japonaise. On peut s'étonner de cette décision, qui est un exemple typique du travail du Congrès. Au lieu d'admettre la faculté proposée comme MESURE FACULTATIVE comme la Convention en contient plusieurs et de laisser chaque administration libre, le Congrès a préféré de priver les usagers de cet avantage.

Nous croyons devoir avertir que le Congrès de Paris lui aussi ne pourra apporter que des modifications insignifiantes, à part les augmentations de taxes. Pour attendre des résultats il est urgent que des réformes soient introduites dans l'Union Postale Universelle, dans les Arrangements et dans leurs Règlements. L'état de choses actuel est intolérable. Les faits le montrent. On peut exprimer le vœu que les délégués plénipotentiaires trouvent à Paris l'occasion de s'entretenir sur les moyens de faire sortir l'Union Postale Universelle de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis longtemps. Les gouvernements ne peuvent pas rester indifférents envers un état de choses si déplorable.

C.J. BERCK BEELENKAMP  
Conseiller expert de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie à Amsterdam, ancien haut  
fonctionnaire des P.T.T.

## CAIRO MOTOR MARKET

Agents in Egypt.

For

# ŠKODA TATRA JAWA

13 et 15 Rue Dubreh

Tél. 47985



# NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ÉTRANGER

## LES ALLOCATIONS DE SUCRE POUR LE MOYEN ET EXTREME ORIENT ONT ÉTÉ FIXÉES

Les recommandations pour l'affectation de 699.600 tonnes de sucre pour les petites régions consommant du sucre dans le Moyen et l'Extrême-Orient, ont été révélées par le Conseil International des Vivres d'Urgence.

Les allocations comportent:

SYRIE : 22.000 tonnes.  
IRAN : 95.000 tonnes.  
IRAK : 38.000 tonnes.  
LIBAN : 7.700 tonnes.  
TRANSJORDANIE : 3.800 tonnes.  
ARABIE SEOUDITE : 4.900 tonnes.

## LA SITUATION DES FILATURES ET TISSAGES DE COTON EN FRANCE

Pendant les derniers mois de l'année 1946, l'importation du coton a été fortement entravée par les grèves des dockers américains. Depuis le mois de décembre, le cycle est rétabli normalement. Les filatures obtiennent dans la plupart des cas des quantités de coton qui sont nécessaires à l'activité de leurs broches. Cependant, en raison du manque de personnel qualifié, les filatures ne peuvent faire marcher que 75 % environ des broches. Cette situation n'est pas spéciale à l'après-guerre car il en était de même en 1938.

En 1946, la production n'a atteint que 62 % de ses possibilités, en octobre elle est montée à 82 %.

Le tissage dépendant directement de la filature subit évidemment les mêmes difficultés.

Si les filatures satisfont normalement leurs besoins en coton, les tisseurs et particulièrement les petites entreprises et les artisans ont beaucoup de mal à s'approvisionner en filés.

Voilà pourquoi 60 % seulement des métiers en état de marche sont en activité dans la région rouennaise. La quantité de tissus fabriqués n'atteint que les 3/5 de la capacité de production des tissages de Rouen.

## LES ETATS-UNIS ONT ACCORDE 9280 MILLIONS DE DOLLARS A 58 PAYS.

D'après le Département du Commerce, les crédits accordés par les Etats-Unis à 58 pays (y compris les prêts extraordinaires et les obligations inutilisées) se sont élevés jusqu'à la fin 1946 à 2980 millions de dollars.

Voici comment sont répartis les crédits alloués :

Commonwealth Britannique : 4675 millions de dollars, France : 1946, 1 millions, Républiques Américaines : 576,9 millions, Hollande et Possessions : 562,6 millions, Russie Soviétique : 241,8 millions; Italie : 204,5 millions; Chine : 199,8 millions, Belgique : 147,2 millions; Grèce : 93,7 millions, Pologne : 93,3 millions, Finlande : 80,1 millions, Norvège : 75,8 millions, Tchecoslovaquie : 72 millions, Corée : 25 millions; Japon : 15 millions; autres pays : 177,4 millions.

## HÉLIOPOLIS

CURE DE GRAND AIR A LA LISIERE DU DESERT

LE PLUS BEAU SITE D'EGYPTE

NI POUSSIERE — NI MOUSTIQUES

Communications rapides avec Le Caire

TOUS LES SPORTS

**Grand choix de terrains à bâtir**

Pour tous renseignements s'adresser à la

**SOCIETE D'HELIOPOLIS**

28, Boulevard Abbas, à Héliopolis.

## NEGOCIATIONS BELGO-HONGROISES

Une délégation hongroise vient d'arriver à Bruxelles pour poursuivre des négociations en vue d'une conclusion d'accord commercial et financier belgo-hongrois. Les entretiens ont commencé au ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

## ACCORD COMMERCIAL ITALO-GREC

Un accord commercial provisoire entre l'Italie et la Grèce a été signé par M. Tsaldaris ministre des affaires étrangères et M. Cosmelli, chef de la délégation commerciale italienne.

L'accord porte sur des échanges de produits d'une valeur totale de 12 millions de dollars.

## UN ACCORD COMMERCIAL FRANCO-FINLANDAIS

Un accord franco-finlandais a été paraphé le 14 mars à Paris. Il sera très prochainement signé par M. Pierre Henri Teitgen, ministre des Affaires étrangères par intérim, et par M. Heno, ministre de Finlande à Paris.

Cet accord, établi pour une période d'un an, prévoit une notable augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays.

Les principaux produits que la Finlande livrera à la France sont des bois sciés, des pâtes de cellulose, des papiers et du carton.

En contre-partie, la France exportera vers la Finlande des engrais, des vins et spiritueux, des produits chimiques, des articles textiles, du matériel mécanique et électrique.

## LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES SYRO-ROUMAINES

Les négociations entre la mission commerciale roumaine et le Ministère de l'Economie Nationale se poursuivent activement. Ces pourparlers portent maintenant sur l'achat de 10.000 tonnes de blé et 17.000 tonnes d'orge.

On croit savoir que la mission roumaine a déjà accepté de payer ces achats en dollars. Mais elle attend l'approbation définitive de son gouvernement quant aux prix demandés par la Syrie.

**"La Revue d'Egypte" commencera dès son prochain numéro la publication d'une intéressante étude sur "L'Economie allemande à partir de 1939"**

## CONTACTS COMMERCIAUX ENTRE LA YUGOSLAVIE ET L'AMERIQUE LATINE

La Yougoslavie s'appête à négocier un accord commercial avec les pays d'Amérique du Sud et du Moyen-Orient.

A cet effet, deux délégations commerciales quitteront Belgrade dans les prochains jours et seront accompagnées de représentants des principaux organismes économiques yougoslaves afin de rétablir un contact direct avec les firmes étrangères.

## LA DETTE PUBLIQUE

La situation de la Dette publique au 30 novembre 1946 comparée à celle du 1er janvier 1946 s'établit comme suit (en millions de francs) :

	1er janvier	30 novembre
Dette perpétuelle	181.897	181.897
Dette amortissable	335.484	363.407
Dette remboursable pour annuités	92.503	152.996
Dette à moyen et à court terme	746.221	839.843
Dette envers les banques d'émission	475.754	523.834
Total	1.831.859	2.061.977

## LA PRODUCTION FRANCAISE DE CARTON

Pendant des années, les fabricants de carton furent assimilés aux fabricants de papier, sous le prétexte que, dans les deux industries, les matières premières et le matériel étaient les mêmes.

S'il est vrai que papiers et cartons utilisent sensiblement les mêmes matières premières, il est inexact de dire qu'ils sont issus des mêmes machines et des mêmes techniques.



Aussi, lorsqu'en 1940, le papier et le coton furent soumis aux mêmes règles et tarifs sur les mêmes bases, la différence s'accusa-t-elle aussitôt. Car, appliquer au carton, comme au papier, un tarif calculé d'après la seule valeur fibreuse, amène à des résultats fort éloignés de la réalité.

Le système appliqué à l'ensemble de l'industrie papetière allait donc à l'encontre des intérêts des fabricants de carton, car il ne tenait pas compte du fait qu'une même matière peut être traitée de plusieurs façons différentes sans qu'il y ait dans l'une ou dans l'autre des conditions industrielles défectueuses.

Ausi met-on à l'étude une organisation professionnelle de l'industrie du carton, tant pour informer les pouvoirs publics de ses problèmes particuliers que pour lui permettre de donner à ses fabrications leur juste place dans l'ensemble de la papeterie en France.

#### TISSUS FRANCAIS EN ANGLETERRE

Les importations en Grande-Bretagne de tissus de rayonne français s'élèveront pour l'année 1947 à 3.520.000 livres, représentant environ 3 millions de yards carrés et celles de tissus de soie naturelle à 780.000 livres. Les deux tiers des soieries naturelles sont destinés à la réexportation. Mais les quantités ci-dessus ne comprennent pas les tissus de rayonne importés en Grande-Bretagne en transit, c'est-à-dire pour être réexportés.

#### LE FLECHISSEMENT DU DOLLAR CANADIEN

Le fléchissement du dollar canadien à 93,12 est suivi avec une grande attention. La détente de cette devise est attribuée aux rumeurs relatives à la dévaluation éventuelle du dollar canadien. Mais jusqu'ici, rien ne permet de supposer que le Canada envisage des modifications quelconques à la parité internationale du dollar canadien.

#### L'EMPRUNT CHINOIS

Le gouvernement chinois vient d'émettre un emprunt de 400.000.000 de dollars américains en deux tranches. Les souscriptions et remboursements pour la première tranche de 300 millions de dollars, seront effectuées en monnaie chinoise au cours officiel du dollar américain; cette tranche porte intérêt à 20 %. Le 2ème tranche, de 100 millions de dollars, est payable en dollars américains et remboursable uniquement en devises étrangères; Elle porte intérêt annuel à 6 %.

#### GRAVE CRISE DANS L'INDUSTRIE CHINOISE DU TISSAGE

Le journal "Wen Wei Pao" signale que 50 % des usines de tissage de laine de Shanghai ont fermé leurs portes par suite des restrictions sur les importations.

10.000 ouvriers environ sont réduits au chômage. Le journal prévoit des conséquences graves et dit qu'une crise analogue menace l'industrie du cuir.

#### LA RECOLTE DES OLIVES AU MAROC FRANCAIS

La récolte des olives au Maroc, qui est près d'être terminée, semble devoir être cette année une des plus belles qui aient été vues. On l'évalue à 70.000 tonnes; les spécialistes pensent même que ce chiffre sera largement dépassé.

Le rendement moyen des olives en huile est en général de 10%, en certains endroits il atteint 19%. La région de Marrakech produit habituellement à elle seule 25.000 tonnes d'olives.

#### LE RAFFERMISSEMENT DU FRANC FRANCAIS SE POURSUIT

En corrélation avec le raffermissement constant du franc français sur les places étrangères, le recul des pièces d'or et des billets étrangers sur le marché noir de l'or et des devises, s'est accentué vivement au cours des derniers jours.

Pour la première fois depuis des années, le "Napoléon" revient au dessous des cours de 3.000. Les opérations ont été traitées à 2.975, ce qui représente une baisse de 33 % sur les prix pratiqués au début de l'année. Les 20 francs suisses ou sont négociés autour de 2.300 et le "Souverain" or entre 3.300 et 3.400.

Les Billets étrangers enregistrent une baisse plus spectaculaire encore. C'est ainsi que le franc suisse se vend 66 francs alors qu'au début de janvier, les demandes étaient enregistrées à une livre sterling qui revint, au cours des 15 derniers jours de 750, à 610.

Il y a 3 mois, les négociations s'effectuaient largement au dessus de 1.000. Quant au dollar papier, il se change entre 235 et 240 francs contre 325 au début de janvier.

#### RAFFINERIE DE PETROLE A GOTHENBOURG

La Compagnie de Navigation Transatlantique, de Gothenbourg, et la Société Kopparberg Bergslag ont décidé de former une compagnie à responsabilité limitée, d'un capital-actions de 15 millions de couronnes (\$4.170.000) dans le but d'établir une raffinerie de pétrole moderne, rapporte le "Svensk Sjöfortstidning". Elle aura une capacité de production de 500.000 tonnes de pétrole et sera très probablement placée à Gothenbourg, bien que la situation n'ait pas encore été décidée.

#### PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA SUEDE PENDANT DECEMBRE

L'indice général de la production industrielle, établi par la Fédération des Industries Suédoises, est demeuré inchangé à 130

pendant décembre, par rapport au mois précédent (1935 = 100). L'augmentation la plus notable a été enregistrée pour l'industrie du fer et de l'acier dont l'indice est monté de 6 unités à 144. L'indice de l'industrie du papier et de la cellulose est remonté d'une unité à 102 et la même augmentation a été enregistrée aussi pour l'industrie exportatrice de bois. Enfin, l'indice des industries mécaniques est tombé de 2 unités à 178 pendant ce même mois de décembre.

### Un calculateur automatique provoque une "révolution" chez les mathématiciens

Les grands mathématiciens ont toujours cherché à mettre au point des machines qui puissent leur faciliter leurs calculs. C'est ainsi que John Napier (1550-1617), qui inventa les tables de logarithmes, créa aussi un système pour compter connu sous le nom d'"os de Napier." Gottfried Wilhelm Leibnitz (1646-1716) qui développa avec Isaac Newton le calcul infinitésimal, construisit une sorte de multiplicateur mécanique. Les principes de cette machine sont maintenant utilisés dans des machines à calculer qui additionnent, soustraient, multiplient et divisent.

Aujourd'hui, les mathématiciens emploient l'électricité pour mettre au point de nouvelles machines qui sont aux machines commerciales ce que celles-ci sont par rapport aux anciens "calculi", avec leurs groupes de cailloux.

Les laboratoires de l'Université d'Harvard ont permis au public d'admirer l'une de ces nouvelles machines à calculer. Il s'agit d'un appareil de 1 mètre 50 de haut, avec de nombreuses roues et plusieurs contacts électriques et relais. La machine est connue sous le nom de calculateur automatique à séries contrôlées. Les équations les plus compliquées peuvent être résolues par les opérations élémentaires de l'arithmétique, en plus de la tâche très importante de reprendre les réponses de problèmes déjà résolus.

Ce calculateur automatique est supérieur à la machine ordinaire à calculer, en deux points. Il peut reprendre les réponses antérieures, souvent même le produit de son travail antérieur, et une fois celles-ci posées, il procède automatiquement à toute la suite des opérations nécessaires, employant la réponse trouvée comme base du problème suivant, sans que l'homme ait à intervenir dans cette suite. Les problèmes passent sur une ligne perforée, qui ressemble au rouleau du piano automatique. Les perforations qui indiquent au piano quelles sont les notes à jouer indiquent dans le calculateur quelles sont les instructions qu'il doit suivre. La machine s'arrête, cliquette, fait son tour, s'arrête et repart. Les réponses sont inscrites sur une machine à écrire électrique, sous forme de tables de chiffres.

Le danger est que l'un des contacts électriques se fausse et introduise une erreur dans les comptes. La machine système Aiken résoud chaque problème de deux façons différentes. Si les réponses concordent, elles s'inscrivent sur le papier. Si il y a désaccord, une clochette tinte et des lumières s'allument.

## Textes officiels

### Décret portant création de l'Administration du Transport. DECRET:

Art. 1. — Il est créé une Administration dénommée "Administration du Transport" qui relèvera du Ministère des Communications et sera placée sous la direction d'un Directeur Général.

Cette Administration comprendra les Départements et Sections suivants:

- Département du Transport Routier;
- Département du Transport en commun;
- Section de la Navigation Intérieure;
- Section du Transport Mécanique au Caire, Garage du Gouvernement et Ateliers des Automobiles à Alexandrie;
- Inspection des Chemins de Fer à Voie étroite;
- Département d'Inspection Maritime.

Art. 2. — Notre Ministre des Communications est chargé de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur dès sa publication au "Journal Officiel."  
(10 mars 1947).

FAROUK.



# LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 15 Mars 1947.

## Graines et huile d'arachide

■ En Argentine, l'huile d'arachides raffinée pour la consommation locale est estimée entre \$ 1.45 et \$ 1.52 par kg en vrac. Néanmoins, le secrétariat d'Etat à l'Industrie et au Commerce a publié un décret fixant comme suit les prix maxima de l'huile raffinée pure: gros, \$ 0.72; demi-gros, \$ 0.75; détail, \$ 0.85 par kg.

■ Le "Department of Commercial Intelligence and Statistics" de l'Inde, dans sa deuxième estimation, déclare que la superficie cultivée en arachides en 1946-1947 a diminué de 20/0 par rapport à l'an dernier. Cette superficie était de 8.517.000 acres (soit 3.406.800 ha) en octobre 1946. Dans l'ensemble la récolte se présente assez bien.

■ Le transit en Nigéria des arachides du Territoire du Niger se poursuivra sur plusieurs mois, les expéditions de Lagos n'étant prévues que vers octobre/novembre.

■ Sur le marché de New-York, l'huile brute à 5 0/0 de perte au raffinage se vend 32 1/2 c. par lb sortie usines du Sud-Ouest des Etats-Unis.

L'huile raffinée est toujours cotée très haut, avec 37 c. à 40 c. par lb. livraison rapide. La demande est active.

■ En Argentine, les fournitures d'arachides font toujours défaut aux usines de traite qui attendent la nouvelle récolte pour reprendre leur activité normale.

■ Au Togo, la production d'arachides sera peu importante; elle ne dépassera pas 3.000 tonnes contre 4.400 pour la récolte 1945-1946.

## Coprah

■ Le 11 mars, à New-York, on a traité le coprah provenant des Philippines, C.I.F. ports du Pacifique, à 223 dollars la tonne, soit en hausse de 8 dollars.

Ce cours correspond au prix de 229 dollars la tonne, ports de l'Atlantique.

On attribue cette hausse à la pénurie de matières grasses.

## Graines et huiles de coton

■ Le marché à terme de l'huile raffinée a enregistré les cours suivants en clôture, le 20 février:

Mars et mai: 35 c. par lb demandé; juillet: 34 1/2 c. demandé; septembre: 30 3/4 à 31 c. vendu; octobre: 28 3/4 vendu; décembre: 26.80 c. demandé à 27,50 c. offert; janvier 1948: 26 1/4 c. demandé, 27 1/4 c. offert.

■ L'huile de coton brute se vendait le 21 février, sur le marché de New-York, à 33 c. par lb (453 gr.) sortie usine, ce qui établit un nouveau prix record. L'an dernier, à pareille époque, l'huile de coton brute, soumise à la réglementation des prix plafond, valait de 12 1/2 c. à 13.40 c. par lb sortie usine.

■ Le Secrétariat argentin à l'Industrie et au Commerce a fixé les prix de l'huile de coton pour la consommation intérieure au même taux que pour l'huile d'arachide, à savoir: \$ 0.72 par kg pour le gros; \$ 0.75 pour le demi-gros et \$ 0.85 pour le détail.

■ Le marché de New-York de l'huile de coton raffinée reste soutenu. L'huile raffinée disponible est cotée 37 1/2 c. à 38 1/2 c. par lb, nominal.

■ Sur le marché intérieur argentin, l'huile de coton semi-rafinée a trouvé acheteur à \$ 1.31 par kg, mais il n'y a pas de vendeurs à ce prix.

■ En décembre, les Etats-Unis ont importé près de 3.000 lbs. d'huile de coton raffinée d'Argentine.

## Graines et huile de lin

■ La position de l'huile de lin est très tendue sur le marché de New-York. Les usines n'ont que des quantités très faibles à mettre sur le marché. L'huile livraison juillet/août se vend 37 c. fob Californie. L'huile brute est cotée 38 c. à New-York.

■ Sur le marché de New-York, la demande est très active pour les graines de lin No. 1 qui se traitent à \$ 7.75 par bushel, livraison Minneapolis. Environ 90 0/0 de la récolte de 1947 a déjà été vendue sur pied.

## Graines et huile de tournesol

■ Le prix de l'huile de tournesol raffinée sur le marché de Buenos-Ayres pour la consommation intérieure est de \$ 1.46 par kg offert et de \$ 1.42 à \$ 1.43 demandé, vrac, à l'usine; l'huile brute vaut \$ 1.29 à \$ 1.30 en vrac, à l'usine.

■ Les Etats-Unis n'ont pas reçu d'allocation d'huile de tournesol d'Argentine, et, vu la récolte médiocre dans ce dernier pays, on craint que les autres pays ne reçoivent pas non plus d'allocation.

■ De nombreuses usines traitant les graines de tournesol en Argentine ont dû fermer leurs portes, leurs stocks étant épuisés et les fournitures étant insuffisantes ou inexistantes.

■ En décembre, les Etats-Unis ont importé 6.776.676 lbs d'huile de tournesol comestible en provenance des Etats-Unis.

■ On signale du Maroc la forte progression des superficies consacrées à la culture des oléagineux.

## Tourteau de soya

■ Un député britannique ayant demandé au ministre du Ravitaillement s'il comptait se faire réserver une partie des 100.000 tonnes de tourteaux, notamment de soya, qui sont actuellement envoyées des Etats-Unis sur la Finlande, la Suède, la Hollande, la Belgique et la France, le ministre a répondu:

Ces achats sont faits au titre d'allocations par l'I.E.F.C. aux pays ci-dessus nominalement. Comme le Conseil a déjà fait des allocations séparées au Royaume-Uni, nous ne pouvons rien demander sur les quantités ci-dessus.

## Huile de soya

■ Sur le marché à terme de New-York, l'huile de soya brute se vend 28 1/2 c. par lb, livraison février/mars et 28 c. livraison mars/avril. Les positions ultérieures accusent des variations considérables: mai/juin, 29 c. demandé (une fois); avril-juin, 28 c.; juillet/août, 25 c. demandé, 25 1/2 c. offert.

L'huile brute disponible est demandé à 29 c.

■ Des affaires portant sur l'huile de soya raffinée ont été traitées sur le marché de New-York à 31/32 c. par lb. livraison rapide.

## CEREALES

### Blé

■ Un texte de convention internationale, valable pour une durée de cinq années, sera soumis à la conférence des principales nations exportatrices de blé, convoquée à Londres pour le 18 mars. Ce projet vise les prix et la répartition des exportations. Les Etats-Unis se verraient réserver 16 0/0 des besoins mondiaux à desservir, le Canada 40 0/0, l'Argentine 25 0/0, l'Australie 19 0/0.

■ Le 10 mars, à Chicago, le blé livrable en juillet a enregistré une hausse de 9 cents par boisseau, tandis que les autres positions ont progressé de 6 à 9 cents. L'avoine a été traitée au-dessus de un dollar et le maïs a augmenté de cinq cents et demi.

■ Les cours des céréales ont enregistré une hausse notable sur les marchés américains. Le blé, notamment, atteint des cours records dépassant ceux qui ont suivi la première guerre mondiale.

### Riz

■ Les premières estimations concernant la récolte de riz 1946-1947 pour toute l'Inde montrent une augmentation de 0,1 0/0 par rapport aux superficies cultivées durant la dernière campagne rizicole.

(Extrait des "Marchés Internationaux")

## AVIS AUX AUTOMOBILISTES

La Titanine met à votre disposition son nouvel arrivage de peinture cellulosique, de renommée mondiale à des prix défiant toutes concurrences

19, Rue Emad el Dine *SALLE D'EXPOSITION* Ph. 48050

1, Shareh Ghelal *Bureau de vente* Ph. 52677

The arabian STAR TRADING Co. Ltd.  
AGENT GENERAL

TONY SALEM



# LES ASSEMBLEES GENERALES

## Assemblée Générale de la Banque du Commerce

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de cette Banque a eu lieu samedi après-midi le 30 mars 1947 sous la présidence de M. Eustache Lagoudakis, Président du Conseil de Surveillance. 98.653 actions donnant droit à environ 9.800 voix étaient représentées. Mtre. Moustaccas et M. Paraschevopoulos furent désignés en qualité de scrutateurs, M. Pachis remplissant les fonctions de secrétaire.

Il fut donné lecture du Rapport du Conseil de Surveillance et celui des gérants ainsi que du Rapport des Censeurs.

Aucun actionnaire ne demandant la parole, les résolutions furent passées au vote et furent approuvées à l'unanimité.

## Orient Linen Industry Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mars 1947

L'Assemblée se tint à Alexandrie à 11 heures a.m. sous la présidence de S.E. Farghali Pacha entouré de Messieurs Rolo, Valenti, Harari, Nagiar, Ben Nassim et d'autres actionnaires, ainsi que de Mtre Aboulafia qui fit fonction de Secrétaire.

Messrs. Harari et Nagiar furent nommés scrutateurs et après délibération, l'assemblée fut déclarée valablement constituée, 32.970 actions étant représentées sur un total de 62.500. M. le Président lit alors le rapport du Conseil, suivi de M. Couldrey qui donna lecture du rapport des censeurs. Les comptes étant approuvés, M. Ben Nassim informa l'assemblée que M. El Sawaf a exprimé le désir de se retirer de ses fonctions de censeur et que M. Farahat accepterait de le remplacer. L'assemblée approuva et les nouveaux censeurs furent nommés; Messrs. Couldrey et Farahat, et leurs émoluments fixés à L.E. 250 comme précédemment.

Le Président annonça ensuite que le coupon sera de P.T. 16 net d'impôts payable à partir du mardi 8 avril 1947. S.E. Farghali Pacha fait alors remarquer à l'assemblée que le Rapport du Conseil d'Administration est le résultat de seulement trois mois d'activité commerciale effective, et qu'il considère ce résultat comme étant très satisfaisant. Le coupon est limité à P.T. 16 car le Conseil estime que la Société doit suivre une politique conservatrice et constituer, en prévoyance des mauvais jours, des réserves solides.

Le Président exprima enfin sa chaleureuse gratitude envers tout le personnel de la Société, particulièrement à son administrateur-délégué, M. Ben Nassim, grâce auquel les excellents résultats précédemment énumérés furent obtenus.

Après avoir remercié les actionnaires de leur présence, le Président déclara la séance close à 11 heures 45 a.m.

## Fayoum Light Railways Company

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société, tenue au Caire, lundi 31 mars 1947, a pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) elle a approuvé les comptes de l'exercice 1946, tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

2) elle a décidé le paiement de deux coupons d'obligations arriérés portant la date d'échéance du 31 décembre 1936 et 31 décembre 1937 et de reporter à nouveau le solde créditeur du Compte de Profits et Pertes restant, soit L.E. 71.288m/m.

3) elle a donné décharge aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 1946.

4) elle a procédé aux nominations statutaires du Conseil d'Administration et a fixé le montant des émoluments des Administrateurs.

5) elle a procédé à l'élection des Censeurs et a fixé leurs émoluments.

En conséquence, les coupons d'obligations portant la date d'échéance du 31 décembre 1936, coupon No. 37 — 1ère série et No. 36 2ème série, et 31 décembre 1937, coupon No. 38 — 1ère série et No. 37 2ème série, seront payables aux guichets de la Banque Belge et Internationale en Egypte au Caire et à Alexandrie, à partir du 30 avril 1947, à raison de L.E. 0.750m/m brut par coupon, moins les impôts en vigueur, soit L.E. 0.686,4 net.

## Cairo Land and Financial Cy.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société, tenue le 31 mars 1947 sous la présidence de Mtre. V. Rossetto, Administrateur, réunissant sur un total de 25000 actions émises, 19493 actions, donnant droit à 524 voix, adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Elle approuve le Bilan et le compte de Profits et Pertes ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 1946.

2) Elle approuve la gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 1946 et lui en donne décharge.

3) Elle décide de porter le solde créditeur du compte de Profits et Pertes de l'exercice 1946, s'élevant à L.E. 5.600m/m en déduction de la perte reportée au Bilan.

4) Elle réélit comme Administrateur de la Société, S.E. Mohamed Mahmoud Khalil Bey.

5) Elle vote des jetons de présence aux Membres du Conseil d'Administration à raison de L.E. 5. par Administrateur présent et du double pour le Président ou tout Administrateur le remplaçant, pour l'exercice 1947.

6) Elle réélit comme Censeurs pour l'exercice 1947, Messieurs Russell and Co., Chartered Accountants, et fixe leurs émoluments à L.E. 75.

## Assemblée Générale Ordinaire de La Fluviale S.A.E.

L'Assemblée Générale de La Fluviale S.A.E. s'est tenue le vendredi 28 mars 1947 au siège de la Société, 10, Rue Chérif pacha.

A l'unanimité des actionnaires présents:

1o) L'Assemblée approuve le Rapport du Conseil d'Administration.

2) L'Assemblée approuve le Bilan ainsi que le compte des Profits et Pertes au 31 décembre 1946 tels que présentés par le Conseil d'Administration et vérifiés par les Censeurs, et donne quitus aux Administrateurs pour l'exercice 1946.

3o) L'Assemblée approuve la répartition des bénéfices sociaux telle que proposée dans le Rapport du Conseil d'Administration et fixe à P.T. 60 le dividende à répartir par action pour l'exercice 1946. Ce dividende sera payable à partir du mardi 1er avril par les soins de la Banque Misr et de la Banque Belge et Internationale en Egypte, à Alexandrie et au Caire, sous déduction des impôts en vigueur.

4o) L'Assemblée désigne Messrs. O. Couldrey et J. N. Pender comme Censeurs pour l'exercice 1947 et fixe à L.E. 60 le montant de leur allocation.

5o) L'Assemblée ré-élit comme membres du Conseil d'Administration les trois administrateurs sortants: MM. R. Landerer, A. Nahman et S. Pinto.

## The United Egyptian Nile Transport Cy.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
TENUE LE 31 MARS 1947 à 11 h. a.m.

L'Assemblée, tenue le 31 Mars 1947 à 11h. a.m., après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Censeurs:

1o) Approuve les comptes de l'Exercice 1946 et donne décharge au Conseil de sa gestion. Fait des réserves en ce qui concerne les indemnités versées à MM. D. et C. Dimopoulo, et ne ratifie pas l'indemnité de L.E. 8262,500 m/ms., versée à feu D. Spetseropoulo.

2o) Approuve le paiement de L.E. 3000 à MM. les Administrateurs à titre de Jetons de présence.

3o) Approuve la répartition des bénéfices proposée par le Conseil dans son rapport.

4o) Fixe le dividende de P.T. 132 par action, net d'impôts payable à partir du 7 Avril 1947 aux guichets de la Banque Belge et Internationale en Egypte, au Caire et à Alexandrie, contre présentation du Coupon No. 19.

5o) Elit MM. Georges D. Spetseropoulo et Georges Economou comme Administrateurs.

6o) Réélit MM. Russell & Co. comme Censeurs pour l'Exercice 1947 et fixe leur indemnité à L.E. 400.

N.D.L.R. — Faute de place nous ne publierons que la semaine prochaine les rapport et bilan de cette Société.



# ORIENT LINEN INDUSTRY S.A.E.

## Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 28 Mars 1947

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, en conformité de l'art. 50 des Statuts, le Compte des Profits et Pertes et la situation générale de l'Exercice clos au 31 Décembre 1946.

En réalité cet exercice qui compte six mois depuis l'obtention du Décret constitutif de notre Société, se limite à une activité commerciale de 3 mois environ car ce n'est qu'à partir du mois d'Octobre que nous avons commencé notre travail effectif et de production.

Nous sommes heureux de constater que nos produits ont rencontré un bon accueil et que nous avons pu leur trouver un débouché très intéressant.

Nous avons à signaler tout d'abord que, depuis notre dernière Assemblée Générale constitutive, nous avons reçu le matériel de filature presque en totalité et que cette branche de notre industrie pourra être sous peu mise à son plein rendement.

Quant à la Section du tissage, nous avons malheureusement à vous dire que jusqu'ici nos fournisseurs anglais n'ont presque rien livré et que pour ne pas laisser cette branche de notre industrie inactive, nous avons préféré procéder par des moyens de fortune, à une fabrication de tissus qui tout en étant rémunératrice, reste cependant dans le cadre expérimental.

Nos fournisseurs nous laissent espérer que nos commandes seraient livrées au cours du premier trimestre de cette année et dans ce cas, nous pourrions envisager la mise en activité du tissage dans le courant de l'exercice.

Dans ces circonstances, c'est de notre filature que nous devons plus particulièrement espérer les résultats de l'année en cours; et à cet égard, il nous est agréable de vous signaler que, malgré le ralentissement des affaires dans l'industrie textile, l'écoulement de nos produits ne constitue pas pour nous un problème en raison particulièrement des débouchés que nous avons pu nous procurer.

Le Conseil tient à signaler ici également les efforts loyaux et dévoués déployés par son personnel administratif et technique ainsi que par ses ouvriers et à vous associer aux remerciements qu'il lui adresse.

Les bénéfices nets de l'exercice, après déduction de tous frais, commissions, dépréciations, jetons de présence des Administrateurs et impôts sur les bénéfices commerciaux et industriels s'élèvent à L.E. 10911,326 m/ms

Nous soumettons donc à votre approbation la distribution d'un dividende de P.T. 18,244 mms brut, par action, duquel il y a lieu de déduire les impôts sur les bénéfices commerciaux et industriels, ainsi que la taxe municipale, soit P.T. P.T. 2,244 par action, ce qui fait P.T. 16 net par action, payable contre présentation du coupon No. 1, ce qui absorbera 9989,600 m/ms

le solde soit: L.E. 921,726 m/ms

sera reporté à nouveau.

Le mandat de votre Conseil étant de trois ans suivant les Statuts, celui-ci demeurera en fonction sans changement; vous aurez cependant à lui donner quitus et décharge pour l'année écoulée.

Le mandat des Censeurs étant par contre expiré, vous aurez à pourvoir à leur nomination et à la fixation de leurs rémunérations.

### Balance sheet as at 31st December 1946

#### LIABILITIES

##### SHARE CAPITAL

###### Authorised

62500 Shares of L.E. 4 each 250000,000

###### Issued

62500 Shares of L.E. 4 each 250000,000

Less: Calls unpaid 160,000 249740,000

STATUTORY RESERVE 1212,369

PROFIT AND LOSS ACCOUNT 921,726

251874,095

#### ASSETS

##### FIXED ASSETS

Land, Cost and Expenses thereon		6448,175
Buildings — At Cost	96544,915	
Less: Depreciation	965,449	95570,466
Plant and Machinery — As cost	90609,497	
Less: Depreciation	1788,753	88820,744
Loose Plant, Tools and other	9788,472	
Equipment at Cost, less Dep.	293,226	9495,246
Motor Vehicles — As cost	1212,015	
Less: Depreciation	159,585	1052,430
Furniture and Fittings — At cost	754,150	
Less: Depreciation	39,507	714,643
<b>Total Fixed Assets</b>		<b>202110,704</b>

##### CURRENT ASSETS

Stock — As valued and certified by the Man-Director (partly pledged to Bankers in security of possible overdraft facilities)	80876,576	
Sundry Debtors and Payments in advance	24178,943	
Cash at Bankers and in hand	3487,066	108542,585

##### PRELIMINARY EXPENSES

	5705,458	
Less: Written off	1141,092	4564,366
		315217,655

### Auditor's report to the members of the Orient Linen Industry S.A.E.

We have audited the attached Balance Sheet dated 31st December 1946 and have obtained all the information and explanations we have required. We are of the opinion that such Balance Sheet is properly drawn up so as to exhibit a true and correct view of the state of the Company's affairs according to the best of our information and the explanations given to us and as shown by the books of the Company.

FOUAD AHMED EL SAWAF

OSCAR COULDREY

CHARTERED ACCOUNTANTS

Alexandria, 8th March 1947.

### PROFIT AND LOSS ACCOUNT FOR THE PERIOD FROM 5th MAY TO 31st DECEMBER 1946

To administration Expenses	5743,160	26718,592
To Provision for Staff Indemnities	500,000	
To Depreciation on Fixed Assets	3285,645	
To Balance carried to Appropriation a/c	17189,787	
	26718,592	

#### APPROPRIATION ACCOUNT

To Provision for Income tax	2050,000	17189,787
Preliminary Expenses Written Off	1141,092	
Attendance Fees and other Remuneration of directors	1875,000	
Provision for Net Dividend of P.T. 16 per share	9989,600	
Balance transferred to balance sheet	921,726	
	17189,787	17189,787



# Le mouvement maritime des ports égyptiens

## PORT-SAID

### FROM SEA

1/4/47 :  
Br. Lord  
Quebec  
Pellicula  
Taos Victory  
Marsa Matrouh  
Colorado S. Victory  
Chastine Maersk  
Kohistan  
Champollion  
Melampus

### FROM CANAL

1/4/47 :  
Hesperia  
Wave Knight  
Larenberg  
Idomeneus  
Winchester Castle

### FROM SEA

31/3/47 :  
Harold I. Pratt  
Sepia  
Richard H. Alvey  
Antiklia  
Emp. Windrush

### FROM CANAL

31/3/47 :  
Wave King  
Ale Rawda  
Lord Byron  
Br. Pilot  
Br. Patience  
Maréchal Joffre  
Chitral

### FROM SEA

30/3/47 :  
Eclipse  
Lacklan  
Ben H. Miller  
Stamford Victory  
Emp. Lifeguard  
Montgomery City  
Forswick  
Trevose  
Steel Director

### FROM CANAL

30/3/47 :  
Derwent Hall  
Pipe Spring  
Chertsey  
Clan Macilwraith  
Multnomah  
Basaci  
Br. Soldier  
Barbatia  
Br. Pride  
Emp. Kumasi  
Br. Cavalier  
El Hak

### FROM SEA

29/3/47 :  
Bardistan  
Star of Cairo  
Cadardale  
North Devon  
Trykon  
Clan Maciver  
Lapampa  
Ria de Ponte Vedra

### FROM CANAL

29/3/47 :  
Atlantic City  
Br. Fusilier  
Oranje

The Cabins  
Beaver Victory  
Wave Protector  
Merchant Prince  
Montebello Hill  
Tug Rumania  
André Lebon

### FROM SEA

28/3/47 :  
Emp. Salisbury  
Aksu  
Emp. Peace Maker  
Barbatia  
Br. Resolution  
Talodi  
Benj. La Trobe  
Dimitrios Inglestis  
Sweet Water  
Pince Bluff  
Highland Princess  
Trevelyan  
Morris C. Freinston

### FROM CANAL

28/3/47 :  
Wave Prince  
Risacua  
Grinton

### FROM SEA

27/3/47 :  
Br. Promise  
Levenpool  
Basari  
Marietta  
Fort Eric  
Ascania  
Orduna  
Castalia  
Mooncrest  
Br. Unity  
C. of Norwich  
Santa Clara Victory  
Androniki  
Rock Spring Victory  
Mahanada  
Nijkerk

### FROM CANAL

27/3/47 :  
Tahshee  
J.V. Oldenbarnevelt  
Martaud  
Br. Major  
Poelau Lant  
Anglo India  
Tosari

### FROM SEA

26/3/47 :  
Emp. Anvil  
Emp. Trodwood  
Ingel Maersk  
Emp. Roach  
Ezilda Croce  
Ocean Rider  
Ier. Mai  
Abbeker  
Bremora  
Br. Promise

### FROM CANAL

26/3/47 :  
O.B. Sorensen  
Athos II  
Eaglesdale  
Fort Alabama  
Coulgorn  
O.uf Maersk  
Paulus Hook  
Tresilian  
Wave Regent  
S.M. Shoemaker

## PRINCIPAUX LOTS ARRIVES A PORT-SAID

### A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Fort La Cloche" :  
de Basrah :  
16.606 Pkges Zahdi Dates  
Par le s.s. "Vulcania", de Naples :

242 Crts. Sanitary goods  
251 B/s Fish net twine

Par le s.s. "Clan MacLaren", de Cochin :

160 Bags Black pepper  
10 Rolls Coir matting  
56 Bdis Coir mats

de Tuticorin :

80 C/s Cardamons

Par le s.s. "Kong Haakon VII" de Calcutta :

282 Chests Tea

de Cochin :

320 Bags Pepper  
37 Bdis Coir mats  
2 Bdis Samples

de Madras :

3 C/s Natural Indigo  
37 B/s Tobacco

de Colombo :

18 C/s Crepe rubber  
300 C/s Tea  
370 C/s Dess. Coconuts  
46 Bags Nutmegs

Par le s.s. "Kota Gede", de Rotterdam :

3 Pkges Household artic.  
5 C/s Samples  
1 C/ Medicines  
200 Boxes Beer  
4 C/s Cycle locks  
5 C/s Bicycle parts  
159 Boxes Glowlamps

Par le ss. "Laodomedon", de Penang :

100 C/s Rubber  
1 C/ Merchandise

de Singapore :

198 C/s Rubber  
1 C/ Springs and Nuts  
6 B/s White sisal  
325 B/s Raw sisak

Par le s.s. "Willies Vickery", de Colombo :

2.578 C/s Back Tea

de Bombay :

500 B/s Coconuts  
10 B/s Rattan sticks  
20 B/s Rattans  
12 Crts. Person. Effects.

de Singapore :

17 C/s Crepe Rubber  
17 Bdis Canes

Par le s.s. "Samaferic", de Hull :

45 C/s Oil Varnish  
50 Steel bars  
114 Drums Calite

de Londres :

4000 C/s Milk powder  
4 C/s Naval stores  
422 P. Pigs lead  
8500 Bdis Forms and Tables  
6223 C/s P. Meat  
3 C/s Toilet preparation  
1 C/ Carbon paper  
1 C/ Typewriter ribbons  
12 C/s Cigarettes  
1 C/ Elect. Machinery

3 C/s Gutlery  
1 C/ Trubie chargers  
1 C/ Metal Toys  
1 C/ Rubber beiting  
7 Looses Lorries  
22 C/s Switeligen  
5 Drums Oil  
26 C/s Elect. Lamps  
18 Drums Oil drivers

## ALEXANDRIE

### BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination : Palestine, Syrie, Chypre : "Storfjell" (Alex. Navigation) le 6/4.

Destination : Gènes : "Liberta" (G. De Castro) le 5/4.

Destination : Limassol, Beyrouth, Haifa : "Corinthia" (Cottakis), le 5/4.

Destination : Le Pirée, Patras : "Dimitrios" (Papalios et Petrovitz) le 7/4.

Destination : Le Pirée, Gènes, Marseille : "Efthalia" (Paramithiotis et Vouyoucles) le 6/4.

Destination : Port Sudan, Massawa : "Este" (Contomichalos), le 10/4.

Destination : Tel Aviv : "Fana" (Van der Zee) le 10/4.

Destination : Haifa, Le Pirée, Gènes : "Kastor" (Cottakis), le 5/4.

Destination : Le Pirée, Marseille : "Corinthia" (Cottakis), le 10/4.

Destination : France du nord, Rotterdam, Anvers : "Gunda" (Bernard), m/Avril, et "Becky" (Bernard) fin/Avril.

Destination : U.S.A. via Italie, France : "Exchester" (American Export), le 12/4.

Destination : U.S.A. via Italie, France : "Exporter" (American Export), le 30/4.

Destination Anvers, Rotterdam, Copenhague : "Tunis" (Henri Beja), début Avril.

Destination : Anvers, Rotterdam, Copenhague : "Maine" (Henri Beja) fin Avril.

Destination : Palestine, Syrie, Chypre : "Tunis" (Henri Beja), début Avril.

Destination : Syrie, Palestine : "Borsi" (Bianchi) le 16/4 et 7/5.

Destination : U.S.A. via Italie, France : "Louis McHenry Howe" (American Eastern), le 18/4.

Destination : Port-Said, Rhodes, Le Pirée, Salonique, Istanbul, Ismir : "Pahang" (Baker), début Avril.

Destination : Istanbul : "Loredan" (Bianchi), le 10/4.

Destination : Venise (Trieste) : "Fanny Brunner" (Bianchi), le 25/4.







# CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, chaque semaine ce qui se passe dans les coulisses.

## LA GRANDE PITIE DES AGENTS DE CHANGE.

Les premières victimes de la crise qui sévit depuis une année ont été il va de soi les petits spéculateurs. Puis est venue la petite épargne. Des tas de braves gens, qui s'étaient sagement gardés d'acheter à crédit se sont vus contraints de vendre leurs titres par nécessité: maladies, deuils, perte de situation ou encore ce qui est moins triste, mariage d'un enfant.

Jusque là, cette crise était semblable à celles, nombreuses, qui l'ont précédées. Mais, ce qui montre qu'elle risque d'atteindre bientôt une gravité peu commune si le Gouvernement n'y prend garde, c'est que certains agents de change eux-mêmes menacent de lâcher pied.

Dame, voilà plus d'une année qu'ils perdent de l'argent avec une régularité désespérante... Certes, il est parmi eux, si je puis m'exprimer ainsi, des colosses qui ont les pieds d'or plutôt que d'argile et qui peuvent attendre philosophiquement leur revanche d'un lointain avenir. Mais d'autres se lassent à juste titre de perdre l'un dans l'autre quelques centaines de livres par mois.

Il serait déplorable de voir se désorganiser l'équipement de nos bourses des valeurs, non seulement au point de vue pratique mais aussi au point de vue psychologique. La crise est en grande partie artificielle, c'est entendu, c'est une crise de confiance et non pas une crise économique. Mais tous les médecins vous diront que le moral réagit sur le physique et qu'on voit des névropathes devenir bel et bien malades par autosuggestions. Or, il y a actuellement beaucoup de névropathes parmi la clientèle boursière, et ils ne pourront que se frapper de voir des professionnels jeter le manche après la cognée.

Et cependant ces professionnels ne demandent pas la lune. Ils ne prétendent pas obtenir du Gouvernement qu'il rétablisse la situation d'un coup de baguette magique. Ils sont convaincus que pour remettre le marché en train il suffirait de deux coups de manivelle: l'abolition des prix minima et la suppression du droit de transfert.

Sans aller chercher de midi à quatorze heures pour résoudre la crise, que risquerait-on à leur donner d'abord satisfaction?

## MESURE POUR RIEN...

Notre marché est devenu d'une sensibilité extrême. La moindre nouvelle risque, non pas de provoquer une chute vertigineuse évidemment, mais un léger effritement ou, en tout cas, une persistance dans la morne bouderie. Il mérite donc d'être traité avec les égards dont on entoure un convalescent.

Or, une certaine émotion s'est manifestée à la corbeille à la suite des avis publiés par la Légation de Belgique dans la presse locale concernant les titres de cette nationalité détenus en Egypte. Il était demandé de produire à la Banque Belge et Internationale en Egypte une attestation "à l'effet que les titres émargés n'ont pas passé par des mains ennemies ou de sujets italiens depuis le 30 septembre 1946".

Ce que l'avis ne disait pas, mais ce que tout homme compétent comprenait, c'est que tout cela était à fin d'estampillage pour séparer, si j'ose dire, l'ivraie du bon grain.

Le Gouvernement Belge est tout à fait justifié de procéder à une discrimination de ce genre dans la limite de ses frontières. Mais était-ce bien nécessaire en Egypte où, dès 1939, les mesures adéquates furent prises? Aucun titre appartenant à un sujet étranger ne put y être négocié?...

Il y a mieux... ou pire encore. L'avis publié est allé jusqu'à désigner nommément des sociétés dont l'activité s'exerce exclusivement en Egypte et qui y ont depuis longtemps transféré leur siège. Même la Société des Tramways d'Alexandrie qui n'est plus aujourd'hui qu'une sorte de holding s'est vue englobée.

Reste à savoir si le Gouvernement Egyptien ne trouvera pas à redire à des mesures de ce genre qui empiètent sur sa souveraineté. Il serait vraiment désolant de voir surgir entre deux pays amis un conflit de législation à propos de pareilles questions. En y réfléchissant, on est enclin à croire qu'il n'y a pas eu mauvaise intention de la part du Gouvernement Belge, mais excès de zèle ou interprétation maladroite d'instructions de la part de quelque fonctionnaire subalterne...

Pour en revenir à la Société des Tramways d'Alexandrie, société de tout repos dont les titres ont bien injustement souffert de cette histoire, disons qu'elle a décidé de payer ses prochains coupons de P.T. 9,8 pour ses actions jouissance et de P.T. 105,8 pour ses dividendes, le tout net, sans distinguer si les titres ont été ou non exhaucapillés par les soins de la Banque Belge. Et nous croyons savoir que le Contentieux de l'Etat — de l'Etat Egyptien, s'entend — ne s'oppose nullement à cette façon de concevoir les choses.

Les frais d'estampillage étant de P.T. 2 par titre, la différence est en somme sensible pour un titre comme la Jouissance dont le dividende n'atteint pas dix piastres.

Citons enfin à titre d'exemple la Grande-Bretagne qui s'est gardée d'appliquer avec rigueur les lois opposables aux résidents britanniques en ce qui concerne les sociétés dont toutes les activités se trouvent en Egypte et dont le conseil d'administration y réside. Et nous sommes convaincu que le Gouvernement Belge, qui dans le domaine financier et monétaire a fait preuve de tant de sagesse depuis l'armistice, sera le premier à vouloir donner une solution élégante à ce petit problème.

## DERAISON...

Les moins-values enregistrées sur certains titres laissent rêver... Il semble bien que, gâté par les excès contradictoires de la côte pendant la guerre, le public boursier ait perdu la faculté de raisonner. Peut être aussi est ce la faute de quelques jeunes sociétés industrielles promptes aux cabrioles si les capitalistes ne savent plus considérer les titres agricoles avec l'objectivité qu'il convient.

Je pense en écrivant ces lignes à la Fermag, dont les actions émises à L.E. 4 après avoir monté en chandelle sont maintenant traitées au-dessous de L.E. 2,500.

Pourquoi? Parce que la société ne s'est pas mise au bout de quelques mois à distribuer de fructueux coupons. Mais ne sait-on pas qu'il faut à une société agricole quelques années avant de rapporter lorsqu'il s'agit d'une mise en valeur. En l'occurrence, ce sont surtout de risques et de vergers. Il est donc des plus naturels de n'attendre un plein rendement qu'au bout de cinq ans environ.

Cette baisse de 40 pour cent. est d'autant plus ridicule que le Comité technique composé d'experts distingués estimaient le 20 mars dernier le domaine, étant donné les travaux accomplis et l'établissement de vergers, vignobles et pépinières à L.E. 346,000, alors que le capital investi est de L.E. 250,000, admettons 270,000 en tenant compte du fonds de roulement.

Sans doute, il faut tenir compte des circonstances disons psychologiques, des contre-coups de la politique... Mais il n'en reste pas moins que voici un exemple fâcheux de la tendance actuelle à s'hypnotiser pour juger d'une valeur sur le seul montant du coupon.





# CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

## Deux opinions autorisées

DEUX personnalités du monde économique viennent de se prononcer en faveur de la suppression des prix minima en Bourse et du droit de transfert sur les titres. Tant S.E. Ali El Chamsi pacha, président du Conseil d'administration de la National Bank que S.E. Hafez Afifi pacha, président du Conseil d'administration de la Banque Misr, ont proclamé qu'il fallait supprimer les deux mesures en question pour ramener, sinon de plus hauts prix, du moins une activité qui fait en ce moment absolument défaut.

## Il faut supprimer les prix minima

IL nous faut souligner que le maintien des prix minima porte atteinte aux bons titres. Car, lorsqu'un capitaliste a besoin d'argent pour ses affaires ou pour effectuer certains achats et qu'il ne trouve pas acquéreur pour les mauvais titres qu'il détient, il est obligé d'offrir les bons titres comme la Banque Misr, les Hélio polis, la Filature, les Pressages, la Béhéra et autres et naturellement ces offres pèsent sur les cours dans un marché en détresse.

Par contre, si le capitaliste avait pu vendre tous les titres, comme il l'aurait voulu, il se serait empressé de liquider, même aux prix d'un sacrifice, les mauvais titres et aurait gardé en portefeuille les bons.

## Une décision favorable à la part Helio

AUJOURD'HUI, les mesures gouvernementales vont, comme on le voit à l'encontre des bons titres. En voulant protéger les mauvais on fait du tort aux véritables titres de portefeuille. Cela peut paraître étonnant, mais il en est ainsi, comme nous venons de le prouver.

D'autre part, le maintien des droits de transfert porte atteinte aux opérations de jobéage et d'arbitrage. Souvent ce sont les professionnels qui donnent le ton au marché. Or, en les empêchant de travailler par une taxe trop lourde et nullement en rapport avec leurs opérations, on maintient le marché dans le marasme. Est-ce ce que veut le gouvernement ?

Le ministre des Finances a promis d'étudier la question, mais jusqu'ici il n'a pris aucune décision. Il serait temps qu'il passe aux actes, car il est essentiel que la Bourse retrouve son activité, si l'économie du pays doit se développer harmonieusement.

De nombreuses assemblées générales ont eu lieu ces derniers jours. De celle de l'Héliopolis retenons que l'assemblée générale a décidé le remboursement au cours de l'exercice 9.633 actions de capital pour en faire des actions de jouissance. Il existe actuellement 215.000 actions de capital. Le remboursement se fera par tirage au sort. Une fois remboursées, les actions de capital seront transformées en actions de jouissance, ce qui veut dire qu'elles cesseront de recevoir les 5 pour cent statutaires sur les bénéfices prévus par les

statuts. Dans ces conditions, une fois toutes les actions de capital remboursées, les bénéficiaires seront répartis par moitié entre les actions de jouissance et les parts de fondateur. Ceci devrait nécessairement profiter à la part étant donné qu'il n'existe que 60.000 parts contre 215.500 actions de capital. Mais la Bourse n'a pas accueilli comme on s'y serait attendu la décision de l'assemblée générale. La part de fondateur Hélio polis continue à être un simple instrument de spéculation, haussant et baissant d'une livre ou de deux suivant l'humeur des spéculateurs.

Nous n'avons eu que trois séances cette semaine, celle de lundi ayant été supprimée à la suite de la fête de l'évacuation et celle de vendredi étant supprimée par suite du vendredi-saint.

Durant les trois jours, l'activité laissa beaucoup à désirer. Alexandrie, on ne sait trop pourquoi, était d'humeur maussade. Elle vendit ce qu'elle pouvait vendre et comme Le Caire ne pouvait absorber ces ventes, on baissa à notre avis, sans raison aucune.

## Le coupon de la Port-Said Salt

UN titre qui se maintient est la Port Said Salt. On annonce d'ailleurs que le coupon sera de 11 shillings 6 pence, ce qui représente plus de 9% net au cours actuels. Mais à notre avis, malgré ces coupons si substantiels, la Port Said est surévaluée, car son avenir est incertain, du moment que l'on n'est pas sûr que le gouvernement renouvellera sa concession.

Il est vrai qu'elle possède des intérêts hors d'Egypte. Mais sont-ils suffisants ? Et que représente la valeur intrinsèque du titre, si la concession venait à être retirée ? Ce sont là des questions qui devraient se poser ceux qui achètent des Port Said aux environs de six livres.

## Le bilan de la Banque Misr

LE bilan de la Banque Misr est un véritable enchantement, si on nous permet cette expression. Les bénéfices substantiels qui dépassent 700.000 livres sont assurés par moitié par les placements de la Banque et par les activités purement bancaires. Ces dernières, sont appelées, au fur et à mesure que les difficultés commerciales actuelles disparaîtront, à se développer prodigieusement. Et la Banque Misr profitera fortement de ce développement.

D'ailleurs, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire, la loi qui a consolidé la Banque Misr est toujours en vigueur. Elle prévoit que 30 pour cent des bénéfices doivent servir au rachat des 1000 part de fondateur, 30 pour cent doivent passer à la réserve spéciale et 10 pour cent à la réserve ordinaire, ce qui fait que les actionnaires ne peuvent toucher que les 30 pour cent des bénéfices. Le jour où cette loi sera abrogée ou modifiée, les coupons deviendront nécessairement tels que le titre vaudra le double de son cours actuel. Ceux qui savent attendre en profiteront fortement.

(suite en page 26)

## L'ECHEANCIER

- 9.4.47 Assemblée Générale Ord.  
Sté Foncière Dom. Cheikh Fadl à 11 h. a.m., 8 rue Talaat Harb Pacha.
- 10.4.47 Assemblée Gén. Ord.  
Kom-Ombo à 4 h. p.m. 26, rue Chérif Pacha.  
Karnak Spinning.  
Assemblée Gén. Extraordinaire.  
Etablissements Bamco à 11 h. a.m. rue Tewfik — Alexandrie.  
Al Chams.
- 11.4.47 Assemb. Gén. Ord.  
Manufacture Nationale de Couvertures à 4 h. 30 p.m. 41, rue Malika Farida.
- 12.4.47 Ass. Gén. Ord.  
Sté de Ciment Tourah.  
Industries Fibres Textiles.  
Assemblée Gén. Extraordinaire.  
Industries Fibres Textiles (Augmentation de Capital).

### Coupons détachés:

- le 31.3.47 Oblgs 5 pour cent. Em. 1919 Emprunt Municipal d'Alex. P.T. 219,4 net (semestriel).
- le 1.4.47 Bières Bomonti P.T. 149,6 net.  
Nile Textile P.T. 55,- net.  
Kafir El Zayat Land 52,62 net.  
New-Egyptian Cy. P.T. 6,974 net.  
Gerco P.T. 22,88 net (solde) et P.T. 29,92 net (intérimaire).  
Jce Eaux Caire P.T. 78,763 net.  
Cap. Eaux Caire P.T. 16,850 net.  
Fond. Eaux Caire P.T. 577,755 net.  
Cie Frigorifique P.T. 118,317 net.  
Misr Egn. Works P.T. 48 brut.  
Manure Cy P.T. 20,- net.  
Land Bank Act. P.T. 42,516 net.  
Land Bank Fond. P.T. 354,562 net.  
La Fluviale P.T. 52,62 net.
- le 2.4.47 Menzaleh Act. P.T. 50,- net.  
Menzaleh Fond. P.T. 8,- net.  
Electricity and Ice Supply P.T. 52,62 net.  
Cairo Sand Bricks P.T. 100,- net.  
Allotment Cy P.T. 40,- net.
- le 3.4.47 Gharbieh Act. P.T. 21,120 net.  
Gharbieh Fond. P.T. 5,280 net.  
Banque de Commerce P.T. 31,68 net.

### Décisions des Assemblées Générales:

- Trams d'Alexandrie act. Div. payera P.T. 105,8 net le 8.4.47.
- Trams d'Alexandrie act. Jce payera P.T. 9,8 net le 8.4.47.
- United Nile Transport payera P.T. 132,- net le 8.4.47.
- Astra and Halles Centrales payera P.T. 14,520 net le 8.4.47.
- Banque Misr payera P.T. 90,- net le 5.4.47.



# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

## DU 28 MARS AU 3 AVRIL 1947

DESIGNATION DES VALEURS	28 Mars 1947	3 Avril 1947	DESIGNATION DES VALEURS	28 Mars 1947	3 Avril 1947
<b>FONDS D'ETAT</b>			<b>FONCIERES</b>		
Emprunt National 3 1/4 o/o P.T.	10750	10745	Aboukir Co. act....	228	225
Emprunt National Coup. Fr.	10745	10750	Anglo-Belgian Co. ....	359	359
Emprunt National 2 1/4 o/o "	10080	10080	Anglo-Egypt. Land Alot....	1160	1120
Emprunt National 2 3/4 o/o "	10275	10290	Cairo Agricultural Co. ord.	780	780
<b>BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT</b>			<b>IMMOBILIERES</b>		
Banque d'Athènes ...	97,5	97,5	Cairo-Heliopolis Act....	2764	2720
Banque de Commerce ...	730	730	Cairo-Heliopolis fond ...	6330	6150
Banque Misr... ..	2250	2210	Delta Land and Invest. Co.	329	329
Commercial Bank of Eg. ....	425	425	Gabbari Land Co. ....	444	444
Crédit Agricole act. ord. ....	820	820	"Le Fayoum" ... ..	250	250
Crédit Foncier act. ....	2950	2948	Immobilia d'Egypte au port	895	885
Crédit Foncier fond....	5644	5644	Immeubles d'Egypte ...	1500	1500
Crédit Foncier 1903... ..	2406	2374	Dom de Siouf ... ..	836	836
Crédit Foncier 1911... ..	1866	1866	<b>INDUSTRIELLES</b>		
Land Bank act....	932	860	Alex. Pressing ... ..	1526	1516
Land Bang fond. ....	7848	7494	Anglo-Egypt. Oilfields ...	480	480
National Bank act. ....	4150	4130	Ass. Cotton Ginners... ..	123	123
Crédit Alexandrin... ..	632	595	Cairo Sand Bricks ... ..	1126	1032
Arab bank ... ..	950	930	Comp. Frigorifique ... ..	1900	1782
<b>E A U X</b>			<b>INDUSTRIELLES</b>		
Alex. Water Co. act. ....	1740	1740	Delta Trading Co. ....	945	945
Eaux du Caire act....	530	513	Egypt. Salt and Soda port...	323	290
Eaux du Caire jouiss... ..	1780	1690	Eg. Salt and Soda nom. ....	290	2136
Eaux du Caire fond. ....	12350	11750	Flature Nationale ... ..	2132	2026
Eaux du Caire obl. 4 o/o S.I.	10310	10310	Flature Misr ... ..	2046	879
<b>TRANSPORTS ET CANAUX</b>			<b>INDUSTRIELLES</b>		
Alex. and Ramleh Rly. act.	325	325	Fibres Textiles ... ..	879	568
Anglo-Amer. Nile and Tour	800	800	Port-Said Salt Assoc. ....	575	1650
Canal de Suez obl. 3 o/o s.II	3800	3790	Bomonti et Pyramides ...	1800	400
Canal de Suez ob 3 o/o s.III	3770	3740	Bolanachi' ... ..	400	2400
Delta Light Ry. priv. 5 1/2%	855	857	Ciment Portland-Tourah ...	2400	1080
Delta Light Ry. fond. ....	912	912	Tissage et Tricotage... ..	1080	400
Egyptian Shipping ... ..	400	400	Emballages Economiques ...	400	891
Fayoum Light Ry. act. ....	339	339	Sté Financ et Indus. d'Eg.	891	2196
Fayoum Light Ry. fond ...	210	210	Sté. Gle. Pressage et Dépôts	2200	1000
La Fluviale ... ..	1000	974	Sucr. et Raffin. d'Eg. ord...	1000	547
Menzaleh Canal act. ....	536	486	Sucr. et Raffin. d'Eg. priv.	547	1520
Menzaleh Canal fond. ....	80	72	Sucr. et Raffin. d'Eg. fond.	1520	2066
New-Egypt. & Lev. Ship act.	158	158	Sucr. et Raffin. d'Eg. 5 o/o	2066	1032
Tram d'Alex. div. ....	2186	2186	Egrenage Misr ... ..	1032	1000
Tram d'Alex. jouiss... ..	226	226	Sté. Nationale du Papier ...	1000	790
Trams du Caire, part soc. ....	379	379	Sté. Viticole et Vinicole act.	790	1382
Sté Misr Transp. and Nav.	1600	1600	Tractor & Engineering Co.	1382	1200
United Egypt Nile Trans. ...	1440	1430	Ciurel... ..	1200	2250
Keneh-Assouan Oblig. 1e. at			Kafr el Dawar nom....	2250	2450
2e. 3 1/2 o/o ... ..	9600 exc.	9600 exc.	Kafr el Dawar port... ..	2450	1476
<b>HOTELIERES</b>			<b>INDUSTRIELLES</b>		
Egypt Hotels ord. ....	372	368	Presses Libres ... ..	1476	2268
Egypt Hotels nom. ....	348	340	Tiss-sole Misr ... ..	2268	1950
Egypt Hotels priv. ....	1070	1070	Eg. Bonded Warehouse... ..	1950	600
Grands Hotels ord....	4400	4400	Gerco ... ..	600	475
Palestine Hotels nom. ....	220	220	National Plastics Cy. ....	475	1340
Palestine Hotels port. ....	239	239	Simon Artz ... ..	1340	2050
Upper Egypt Hotels... ..	553	553	Siegwart ... ..	2050	950
<b>HOTELIERES</b>			<b>INDUSTRIELLES</b>		
Egypt Hotels ord. ....	372	368	Impr. Misr ... ..	950	365
Egypt Hotels nom. ....	348	340	Nile Textile ... ..	365	480
Egypt Hotels priv. ....	1070	1070	United Enterprise ... ..	480	
Grands Hotels ord....	4400	4400	Clothing ... ..		
Palestine Hotels nom. ....	220	220			
Palestine Hotels port. ....	239	239			
Upper Egypt Hotels... ..	553	553			



## LES BOURSES ETRANGERES

### A la Bourse de Londres

Clôture du 2/4/47

Acheteurs et vendeurs respectivement :	Egyptian Markets: Sh. 11/- — 12/-
Sudan Plantations Syndicate:	Egyptian Salt and Soda: Sh. 50/6 — 51/6
Greek 5 o/o Loan 1914:	£ 10 53/9 — 58/9
— 12	Egyptian Delta Land: Sh. 65/- — 75/-
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee):	£ 17 1/2 — 18 1/2
National Bank of Egypt:	£ Abukir Company: Sh. 33/- — 43 3/4 — 44 1/4
Egyptian Delta Light Rails. (Pref.):	Sh. 105/- — 115/-
	Anglo-Egyptian Oilfields "B": Sh. 68/9 — 73/9

### A la Bourse de Paris

Clôture du 2/4/47

	Frs.		Frs.
Crédit Foncier (Action)	12,000	Cairo-Heliopolis (Action)	13,400
Crédit Foncier (P.F.)	27,500	Cairo-Heliopolis (P.F.)	27,600
National Bank of Egypt (Action)	20,000	Suez Canal 5 o/o	18,400
Land Bank (Action)	—	Suez Canal 3 o/o	16,100
Land Bank (P.F.)	38,000	Sucreries d'Eg. (Act.)	4,500
		Sucreries d'Eg. (P.F.)	—
		Banque Ottomane	4,685

### Bourse des Valeurs de Paris

Cours du 2/4/1947

	Francs		Francs
Rente 3 o/o	82,75	Rhone-Poulenc	1880
Rente 5 o/o 1920	140,00	Saint-Gobain	4350
Rente 3 o/o 1945	86,35	Port de Salonique	3600
Banque de Paris	1489	Transatlantique	421
Union Parisienne	1310	Orosdi-Back	1350
Crédit Lyonnais	1836	Emprunt Dawes	11900
Société Générale	1905	Emprunt Young	290
Electricité Beyrouth	2050	Turquie 1933	576
Forges du Nord-Est	770	Banque des Règlements Intern.	26500
Creusot	2901	Central Mining	9450
Courrières	550	Geduld	2675
Lens	685	Rio Tinto	7850
Air Liquide	1805		

## Chronique de la Bourse des Valeurs

(suite de la page 24)

### Commercial Bank of Egypt

LA Commercial Bank of Egypt annonce qu'elle paiera un dividende de 5 pour cent, soit P.T. 19.5 brut, ce qui au cours actuel du titre fait du 5 pour cent net. La Bourse n'a pas accueilli cette nouvelle avec la faveur voulue — et c'est à tort estimons-nous. Car, la Commercial Bank a préféré consolider sa réserve en y faisant passer une somme appréciable, plutôt que de la distribuer et ceci consolide l'avenir. D'ailleurs, la Banque est gérée avec beaucoup de prudence. Et le rendement actuel, susceptible de se développer lorsque le commerce international reprendra, est fort intéressant. Signalons, que le prix d'émission est de quatre livres sterling, majoré pour la moitié du capital de P.T. 60. — de bonus passé à la réserve. De sorte qu'intrinsèquement, le titre vaut P.T. 430. Pourquoi est-il à moins de quatre livres, avec un

bilan dont la liquidité est un atout majeur ? La psychologie boursière actuelle semble le vouloir ainsi.

### Les perspectives de la Bamco

LA semaine dernière nous donnions quelques aperçus sur la Bamco S.A.E. En voici d'autres: un coupon intérimaire de P.T. 30 brut sera payé. Il n'absorbe que L.E. 5.625 ce qui laisse un rapport à nouveau de L.E. 4.445 soit environ 25 piastres encore. Ceci est fort satisfaisant pour un début, d'autant plus comme nous le signalions que d'importantes réserves cachées figurent dans le prix des installations des sept magasins de la sociétés portés au bilan à L.E. 5.658. D'autre part, les stocks ont subi de fortes dévaluations qui constituent également des réserves cachées. Bientôt, d'autre part la Bamco qui s'est assurée des représentations de l'étranger, constituera un département de gros, ce qui ne pourra qu'augmenter les bénéfices de cette affaire gérée avec prudence et intelligence.

## LA FLUVIALE - S.A.E.

### Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 28 Mars 1947

(suite de la page 22).

Messieurs,

Comme pendant les années précédentes, notre flotte a travaillé en 1946 pour le compte exclusif de l'Association Misr-Fluviale et notre collaboration avec la Société Misr pour le Transport et la Navigation s'est toujours maintenue dans le même esprit de parfaite compréhension entre les Conseils d'Administration des deux Sociétés.

La flotte Misr-Fluviale n'a effectué aucun transport pour l'Armée Britannique en 1946 mais, à l'instar de l'année précédente, elle a pris une part importante au transport de la graine de coton de Wadi Halfa à destination de l'Egypte ainsi qu'au transport des céréales de la Haute Egypte au Caire. En outre, elle a transporté des quantités importantes de coton depuis le mois de Septembre.

Néanmoins, les taux de nolis ont été de beaucoup inférieurs à ceux qui étaient en vigueur pendant la guerre de sorte que la Direction de la Misr-Fluviale s'est astreinte à comprimer le plus possible les frais généraux afin de compenser en partie cette baisse des nolis.

Nos rapports avec les autres Compagnies Fluviales faisant partie de la Chambre de Navigation ont toujours été agréables et cordiaux et nous avons pu trouver une formule d'entente toutes les fois qu'il surgissait un problème mettant en jeu les intérêts respectifs de chaque Compagnie.

Le résultat final de l'exploitation Misr-Fluviale pour l'exercice 1946 a été de L.E. 80.184,525 m/ms., dont le 50% soit L.E. 40.092,262 m/ms. a été porté, conformément au contrat de l'Association, au crédit de notre compte "Profits et Pertes".

Il y a lieu de remercier la Direction, les employés, les équipages et les ouvriers de l'exploitation commune pour le dévouement et l'activité dont ils ont fait preuve au cours de l'exercice.

Le Compte Profits et Pertes indique un bénéfice brut total de ... ..	L.E. M.	34.697,779
--	---------	------------

De cette somme, le Conseil a défalqué:

1° Pour les Amortissements ... ..	L.E. M.	8.646,611
2° Pour Impôts et Eventualités ... ..		3.000,000

Si ces comptes sont approuvés, il reste un bénéfice net de ... ..		23.051,168
---	--	------------

que nous vous proposons de répartir comme suit:

10% à la Réserve Statutaire ... ..		2.305,116
------------------------------------	--	-----------

Reste ... ..		20.746,052
--------------	--	------------

Le dividende statutaire de 4% absorbera ... .. 5.625,000

laissant un solde de ... .. 15.121,052

10% Part du Conseil d'Administr. selon les Statuts ... .. 1.512,105

Report à nouveau de l'Exercice 1945 ... .. 2.293,691

Total disponible ... .. 15.902,638

Nous vous proposons de distribuer un dividende supplémentaire de 8% ... ..		11.250,000
--	--	------------

et de reporter à nouveau ... .. 4.652,638

et de reporter à nouveau ... ..		4.652,638
---------------------------------	--	-----------

Si vous approuvez ces propositions, le dividende total sera de P.T. 60 brut par action et sera payable aux guichets de la Banque Misr et de la Banque Belge et Internationale en Egypte, à Alexandrie et au Caire, à partir du Mardi 1er Avril 1947 sous déduction des impôts.

Vous aurez à fixer, en outre, les jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 1946, conformément à l'article 35 des Statuts.

Après approbation des comptes, vous aurez à nommer les Censeurs pour l'exercice 1947 et à fixer leur rémunération.

En conformité de l'article 21 des Statuts, les trois membres sortants du Conseil d'Administration sont MM. R. Landerer, A. Nahman et S. Pinto, qui sont rééligibles et se présentent à la réélection.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



# MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 25 AU 29 MARS 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Ent. Nouv. Zaw.	405	100	Blé	83651	Mais Oweiga	9928
	Mais Sh. N. Zaw.	235	80	Fèves	460	Helba	1678
	Fèves Adi V. Zaw.	455	100	Lentilles	5237	Sésames	2228
	Sésames R. Zaw.	860	60	Orge	6863	Arachides	1724
				Mais N el Gam	2873	Riz Glacé	70
AT/R EL NABI	Fèves Ent. Nouv. Zaw.	405	100	Blé	70087	Lupins	18
	Mais Oweiga Bl. Moy.	225	200	Fèves	543	Bersim	150
				Lentilles	1077	Sésames	1692
				Orge	3693	Lubia Sec	50
				Mais N el Gam	4545	Riz Glacé	50
				Mais Oweiga	9855	Petit Pois Sec	210
				Helba	863		
ALEXANDRIE	Lentilles C. Moy.	420	86	Fèves	1327	Helba	546
	Fèves Nab. Nouv. Zaw.	405	39	Lentilles	1853	Lupins	46
				Orge	3913	Sésames	827
				Mais N el Gam	5408	Riz Glacé	103373
				Mais Oweiga	2688	Riz Uon Décort.	165663
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 okes No. 1)	306.5-309.5	—	Riz Uon Décort.	Usines de		15474
	Riz Blanchi au G (Ardebs 200)	613-619	—	Riz Glacé	Décort.		2578



# Nouvelles Sociétés

## En commandite simple

**Raison sociale:** A. Tzoungarakis et Co.

**Associés:** André S. Tzoungarakis et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 1.200.

**Objet:** L'exploitation de la brasserie-bar "Négrite", sise rue Chafiha Zaghloul, à Alexandrie, où elle aura son siège social.

**Signature et gérance:** André S. Tzoungarakis seul.

**Date et durée:** Trois ans à partir du 1er Mars 1947.

**Siège:** Alexandrie.



**Raison sociale:** Amiel, Dayan et Co.

**Objet:** La représentation de fabriques à la commission.

**Signature et gérance:** Les deux associés en nom.

**Date et durée:** Deux ans à partir du 1er Mars 1947.

**Associés:** Ralph Amiel, Gaston Zaki Dayan et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 1.750.

**Siège:** Le Caire. No. 27. rue Soliman pacha.



**Raison sociale:** Henri Setton et Co.

**Associés:** Henri Setton et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 2.000.

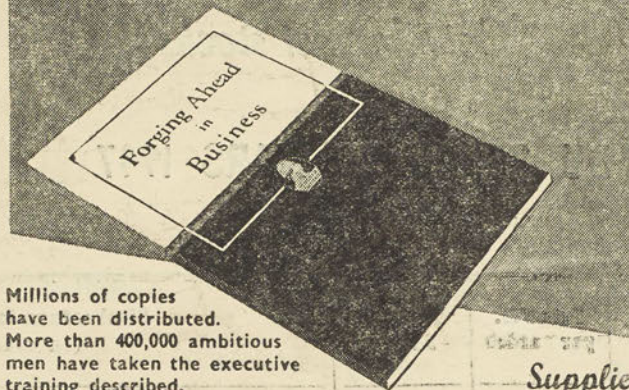
**Objet:** Le commerce en général de l'industrie du tissage des cotonnades.

**Signature et gérance:** Henri Setton seul.

**Date et durée:** Un an à partir du 1er Mars 1947.

**Siège:** Le Caire à Deir el Nahas.

This famous FREE book holds the Key to Business Success!



Millions of copies have been distributed. More than 400,000 ambitious men have taken the executive training described.

● There's nothing mysterious about business success. Executives are made, not born. Just as the officers of our army and navy are trained in military fundamentals, so business men must be trained in the basic fundamentals that apply to all business.

Makes you an EXECUTIVE specialist. The Alexander Hamilton Institute's Modern Business Course and Service is designed for men who recognize the obvious necessity of understanding all FOUR important departments of business and industry. It is practical, intensive and scientific.

This training makes a man an executive specialist, able to supervise the activities of other specialists, technicians and subordinates.

### You learn from business leaders

Subscribers to the Institute's training profit by the knowledge and experience of famous business leaders. Among the many prominent men who have contributed are: Thomas J. Watson, President International Business Machines Corp. Frederick W. Pickard, Vice President and Director, E. I. du Pont de Nemours & Co.; Clifton Susser, Vice President, Goodyear Tyre & Rubber Co.

### IMMEDIATE ACTION NECESSARY

Opportunities in business and industry are more abundant than ever before in our history. Industry really needs men who understand the basic principles behind today's spectacular production record—men who understand how to carry it on in peacetime. Don't waste a minute!

FILL IN AND MAIL THIS COUPON TO DAY



Supplies answers to

such questions as:

- "How can I move quickly into an executive position?"
- "What must a top-rank executive know?"
- "How can I get into the higher-salary brackets now?"
- "What will happen to me in the post-war world?"
- "Why do some men succeed, while others fail?"

Send for "Forging Ahead in Business" — FREE!

"FORGING AHEAD IN BUSINESS" is a 64-page booklet which represents the experience of 36 years in training men for business success. Today's timely edition, written in the light of recent, worldwide developments, can be of immense value to you.

Don't send for this book out of mere curiosity. Continued paper shortages compel us to restrict it to men of serious purpose. If your interest is genuine, you may have a free copy of "Forging Ahead in Business" simply by filling in and returning the coupon below.

## ALEXANDER HAMILTON INSTITUTE

YOUR FUTURE INSTI TUTE  
P.O. Box 284  
CAIRO, EGYPT.

Please mail me, without cost, a copy of the 64-page Book — "FORGING AHEAD IN BUSINESS", of the Alexander Hamilton Institute, New York.—

Name \_\_\_\_\_  
Business Address \_\_\_\_\_  
Position \_\_\_\_\_  
Home Address \_\_\_\_\_

## En nom collectif

**Raison sociale:** Hermine Demirdjian et Nevart Seferian.

**Associés:** Hermine Demirdjian et Nevart Seferian.

**Capital:** L.E. 2.000.

**Objet:** L'exploitation d'un atelier de broderies, lingerie et articles pour dames, ainsi que tous autres articles se rapportant à cette branche.

**Signature et gérance:** Les deux associés conjointement.

**Date et durée:** Trois ans à partir du 1er janvier 1947.

**Siège:** Le Caire, No. 37, rue Malika Farida.



**Raison sociale:** Max. H. Rudmann et Co.

**Associés:** Ernest Rudmann et Albert Rudmann.

**Objet:** La continuation de l'exploitation de l'établissement dénommé Max H. Rudmann et Co.

**Signature et gérance:** Les deux associés séparément.

**Date et durée:** Trois ans renouvelables.

**Siège:** Le Caire, 11, rue de l'Ancienne Poste.



**Raison sociale:** Munir Egeman et Co.

**Associés:** Munir Egeman et Armando Piergiovanni.

**Objet:** Le commerce en général et la représentation de navires et de compagnies de navigation.

**Signature et gérance:** Les deux associés conjointement.

**Date et durée:** Deux ans à partir du 1er Mars 1947.

**Siège:** Alexandrie, 17, Boulevard Zaghloul.